

Du global au local : des institutions et des citoyens s'engagent et s'activent pour le climat et la transition énergétique / écologique

[Jacques HALLARD](#), Ingénieur CNAM - Site [ISIAS](#) - 29/09/2015

Des actions concrètes sont certes entreprises pour limiter les effets du réchauffement de la Planète et pour atténuer les changements climatiques (d'origine anthropique) qui en résultent. Mais ces actions restent à généraliser à l'échelle mondiale et leur mise en œuvre doit s'accélérer au niveau des Etats-nations et des instances et organisations internationales par, d'une part, des mesures d'ordre politique, avec une gouvernance adaptée à la situation présente et soucieuse des générations future mais, d'autre part, également et conjointement par des contributions positives, organisées et efficaces au niveau des populations et des milieux sociaux dans les divers territoires, par des initiatives citoyennes, aussi bien individuelles qu'associatives, au sein de la société civile,

Sommaire

1. [La COP21 Paris 2015 pour protéger les générations futures et la Planète](#)
2. [Une encyclique papale pour l'environnement et l'écologie humaine](#)
3. [Vers la transition énergétique et écologique et la durabilité](#)
4. [Des possibilités comme électeurs, consommateurs et citoyens](#)
5. [Les initiatives citoyennes européennes : méthode et critiques](#)
6. [A la rencontre de quelques 'Ateliers de la transition énergétique'](#)
7. [Quelques articles d'actualités sur 'Climat - Energie''](#)

Avant-propos : cette somme documentaire a été réunie pour un usage pédagogique et pour être utile à une formation à la citoyenneté pour tous et toutes et en tous lieux. L'esprit de ce travail a été inspiré par la démarche du **journalisme de solution** (Voir [Le journalisme de solution, une solution pour le journalisme ...](#) Emission 'Le secret des sources' sur France Culture le samedi **28 octobre 2014**).

1. La COP21 Paris 2015 pour protéger les générations futures et la Planète

La conférence mondiale sur le climat aura marqué l'année 2015 avec la tenue de cet évènement planétaire à Paris. Le lancement officiel de cette conférence désignée par 'COP21' s'est tenue au Palis de l'Élysée à Paris le 10 septembre 2015 avec l'intitulé : **"La France s'engage pour le climat"** [En savoir plus](#) sur la COP21 / CMP11 - Conférence des Nations unies sur les changements climatiques à Paris - du 30 novembre au 11 décembre 2015.

[Enjeux de la COP21](#) - [Le site de Paris-Le Bourget](#) - [Votre séjour](#) - [Nos partenaires](#)

Source : www.cop21.gouv.fr/

[COP21/CMP11](#) **Comprendre la conférence**

Qu'est-ce que la COP21/CMP11 ? [Calendrier des événements climat](#) [Le site de Paris-Le Bourget](#)

[Boîte à outils](#) **Apprenez, jouez et partagez : #QuizCOP21 Infographie Webzine**

[Réseaux sociaux](#) **Suivez-nous sur [Facebook](#) [Twitter](#) [Instagram](#)**

Nous avons reporté en **ANNEXE 1** des extraits du site officiel du gouvernement français **Préserver la planète, protéger les hommes avec la COP 21**

De quoi s'agit-il en fait avec cette conférence **COP 21** ? L'encyclopédie en ligne Wikipédia consacre un article au sujet de l'évènement en question :

« **COP 21 ou Conférence de Paris 2015 sur les changements climatiques** est une conférence qui aura lieu du 30 novembre au 11 décembre 2015 à [Paris](#) en [France](#). Elle est à la fois la 21^e [conférence des parties \(COP-21\)](#) à la [Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques](#) et la 11^e conférence des parties siégeant en tant que Réunion des parties au [protocole de Kyoto](#) (CRP-11). Ce sommet international se tiendra au [Parc des expositions de Paris-Le Bourget](#). La COP 21 doit aboutir à un nouvel accord international sur le climat, applicable à tous les pays, dans l'objectif de maintenir le réchauffement mondial en deçà de 2 °C. En amont de cette conférence, une assemblée s'est tenue pour discuter des enjeux climatiques en Méditerranée à [Marseille](#) lors de la **MedCop21** les 4 et 5 juin 2015 ».

Sommaire

- [1 Historique des COP et négociations sur le climat](#)
- [2 Objectifs](#)
- [3 Les engagements des États](#)
- [4 La France, pays hôte](#)
- [5 Participation de la société civile](#)
- [6 Sponsors](#)
- [7 Références](#)
- [8 Voir aussi](#)
 - o [8.1 Articles connexes](#)
 - o [8.2 Liens externes](#)

Article complet à lire sur le site : https://fr.wikipedia.org/wiki/Conf%C3%A9rence_de_Paris_de_2015_sur_le_climat

Autres sources d'information :

□ [COP21 Paris 2015 – Demandez au Président d'agir](#)

Annonce www.greenpeace.org/COP21 □ Signez la pétition Greenpeace !

□ [COP21 Actualités - ccf-d-terresolidaire.org](#)

Annonce www.ccf-d-terresolidaire.org/cop-21 - Plaidoyer du CCFD-Terre Solidaire en faveur de la justice climatique !

Les aspects politiques de la mise sur pied de la COP 21 Paris 2015 ont fait l'objet de nombreux travaux préparatoires et de publications originales et nous rapportons l'une d'entre elles diffusée par l'organisme 'EurActiv'.

COP 21 : petit manuel de gouvernance et de géopolitique du climat

Le document reproduit ici est issu de : 'EurActiv.fr'. Avertissement : les opinions exprimées dans cette rubrique sont celles des auteurs et ne reflètent pas les vues d'EurActiv. Publié le 18 février 2015 - 08 :22

« État des lieux avant la 21^{ème} Conférence des Nations unies sur le changement climatique qui se déroulera à Paris en 2015. Elle a pour ambition l'adoption d'un premier accord universel et contraignant sur le climat ».

Auteurs : Gilles Finchelstein, directeur général de la Fondation Jean-Jaurès et Ernst Stetter, secrétaire général de la Fondation Européenne d'Etudes Progressistes (FEPS) signent cette opinion.

Les bonnes nouvelles ?

« La lutte contre le changement climatique s'appuie, au niveau mondial, sur un cadre juridique : la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, un traité signé en 1992. Cette convention a un périmètre large : 195 pays en sont signataires - 196 même avec l'Union européenne - c'est-à-dire quasiment tous les pays de l'ONU. Elle tient une réunion annuelle. Chaque fin d'année, plusieurs milliers de représentants des gouvernements se réunissent pour décider des mesures à prendre lors des Conférences des Parties ou COP -la première édition, la COP 1, a eu lieu à Berlin en 1995, la COP 20 à Lima en 2014 et la COP 21 se tiendra donc à Paris à la fin de cette année ».

La mauvaise nouvelle ?

« Quand on suit l'actualité, quand on égrène le nom de ces villes où se sont déroulées les conférences sur le climat - Durban, Doha, Cancun, Varsovie, Lima, et, la plus emblématique de toutes, Copenhague - l'impression qui domine, c'est que les négociations sont constamment en cours et n'aboutissent, soit à rien, soit qu'à des résultats décevants ».

« Pour comprendre ce qui peut se passer à la conférence de Paris, il faut avoir en tête la spécificité de ces négociations et le risque qui est encouru - on pourrait l'appeler le risque du « Triangle des Bermudes ». Pour ne pas s'y perdre, il va falloir se frayer un

chemin entre les trois pointes de ce triangle : des missions élevées, une gouvernance molle et une géopolitique dure ».

Des missions élevées

« La convention a pour première mission d'encadrer les efforts mondiaux pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Enjeu considérable. Mais ce n'est pas tout. Elle a aussi pour objectif de coordonner l'action mondiale en matière d'adaptation aux effets néfastes du changement climatique (c'est-à-dire, une fois qu'on sait que le changement climatique arrivera, comment on s'en protège concrètement). Et elle doit enfin organiser les discussions sur le nerf de la guerre : les « moyens de mise en œuvre » de ces deux politiques, c'est-à-dire le soutien financier, technologique, et en capital humain que les pays développés doivent apporter aux pays en développement ».

« Si l'on veut être complet, il faut encore ajouter les nombreuses questions qui portent sur la forme ou sur la mise en œuvre. Par exemple, quel mécanisme de transparence faut-il mettre en place pour vérifier l'avancée de chaque pays vers ses objectifs ? L'aide financière peut-elle provenir du secteur privé ? Qui va additionner les engagements de réduction des émissions de tous les pays pour voir s'ils suffisent à éviter la catastrophe ? Par quelles institutions transiteront les financements pour le climat ? »

Une gouvernance molle

« Or, deuxième pointe du triangle, la gouvernance du climat est molle. Cela se résume par une idée simple : toute décision prise lors d'une COP doit être adoptée par consensus, c'est-à-dire à l'unanimité. A titre de comparaison, la plupart des grandes institutions internationales se sont dotées de moyens de prise de décision plus efficaces, même s'ils sont souvent insuffisants. L'ONU dispose d'un Conseil de sécurité pour les décisions les plus importantes, lequel doit parvenir à un consensus avec les cinq membres permanents et rassembler une majorité qualifiée à 15 ».

« Le Fonds monétaire international attribue à chaque pays un nombre de voix en fonction de sa contribution, laquelle dépend de sa position relative dans l'économie mondiale. L'Organisation mondiale du commerce prend, comme la Convention sur les changements climatiques, ses décisions par consensus, mais s'est au moins dotée d'un organisme puissant de règlement des différends entre pays ».

« Il aurait pu en être de même en ce qui concerne la Convention sur les changements climatiques, l'article 42 du règlement intérieur était censé détailler les procédures de vote, mais il est resté à l'état de brouillon faute d'un accord entre les pays, notamment sur la répartition des voix. Par défaut, toutes les décisions doivent donc recueillir l'unanimité des 196 pays ».

Une géopolitique dure

« C'est là que l'on touche à l'extrême difficulté de ces négociations. Non seulement les missions sont élevées et la gouvernance est molle mais, en plus, elles sont confrontées à une géopolitique dure, c'est-à-dire à des intérêts nationaux fortement divergents. Le PIB, la structure de l'économie, le mix énergétique, les ressources naturelles disponibles, le

niveau de développement, mais aussi l'organisation du territoire ou la position géographique d'un pays sont autant de facteurs qui façonnent ses intérêts nationaux ».

« Pour avoir une chance de peser dans ces débats, à la fois très techniques et très politiques, et mieux défendre leurs intérêts, pratiquement tous les pays ont rejoint une, voire plusieurs coalitions ».

« Certaines sont des groupes de pays qui existaient déjà dans le cadre de l'ONU, comme le G77 + Chine - groupe historique des pays du Sud - le Groupe africain, l'OPEC (Organisation des pays exportateurs de pétrole) ou encore le groupe des Pays les moins avancés ».

« D'autres coalitions se sont constituées spécifiquement pour les négociations climatiques, comme l'Alliance des petits Etats insulaires en développement, le BASIC -la coalition des pays émergents- ou l'Alliance indépendante de l'Amérique latine et des Caraïbes. L'Union européenne, les Etats-Unis, le Canada, l'Australie, le Japon et la Russie négocient en général pour eux-mêmes ».

« Chaque coalition a son agenda et ses sujets prioritaires. Par exemple, les Pays les moins avancés et les petits Etats insulaires, qui émettent peu de gaz à effet de serre mais qui sont très vulnérables aux effets du changement climatique, demandent une réduction drastique des émissions mondiales et des moyens financiers pour faire face aux catastrophes ».

« Les pays émergents du BASIC insistent sur le fait que les pays développés sont responsables du problème pour refuser de s'engager juridiquement à réduire leurs émissions. Les pays exportateurs de pétrole demandent qu'on les aide à s'adapter à une économie sans pétrole. Les Etats-Unis doivent jouer avec leur Congrès, traditionnellement hostile à la ratification de tout accord international sur le climat. Le Canada et l'Australie, dont les gouvernements conservateurs en place traînent lourdement les pieds, tentent de préserver leur modèle économique qui repose sur l'extraction de ressources fossiles et de hauts niveaux de consommation d'énergie ».

« C'est en gardant à l'esprit ces données de base qu'il faut penser la COP 21 et mesurer la difficulté de la tâche du Président de la République et du gouvernement. Mais il ne faut pas prendre comme prétexte ces difficultés pour abandonner toute ambition ou renoncer à toute action. Au contraire ! Les scientifiques et les experts, notamment le GIEC, ont un rôle de lanceur d'alerte à jouer. Les entreprises, en défendant l'idée que la lutte contre le changement climatique est créatrice d'opportunités et génératrice d'innovations, sont des acteurs importants. Les ONG peuvent mobiliser la société civile et apporter des idées. Quant à nous -Fondation Jean-Jaurès et Fondation européenne d'études progressistes- nous poursuivons nos missions de dialogue dans les pays stratégiques pour la conclusion des négociations. A notre place, nous essayons de faire de la COP 21 un succès à la hauteur de l'enjeu ».

« La [Fondation Jean-Jaurès](#) et la [Fondation européenne d'études progressistes](#) s'impliquent dans les débats sur la lutte contre le réchauffement climatique, alors que Paris accueillera en décembre une conférence internationale décisive sur le sujet, la COP 21 ou Paris Climat. Le projet « Progressistes pour le climat » a vocation à faire entendre des voix progressistes sur ces sujets, en faisant voir les enjeux politiques et

sociétaux qui sous-tendent ces négociations. Son ambition est de participer à la construction d'une vision partagée d'un avenir bas-carbone, respectueux de l'Homme et de l'environnement, tout au long de 2015, jusqu'à la conférence Paris Climat qui se déroulera à la fin de l'année 2015 ».

Articles sur le même sujet :

L'Europe apporte sa pièce au puzzle de la coopération internationale pour le climat Actualités **19 mai 2015**

Hulot salue les bonnes intentions de la Russie sur le climat Actualités **04 août 2015**

Obama annonce son plan contre le changement climatique Actualités **02 sep 2015**

Des investisseurs condamnent le rôle trouble des lobbys européens de l'énergie Actualités **24 juin 2015**

Le changement climatique risque d'anéantir 50 ans d'aide au développement Opinion **15 mai 2015**

ONU : les entreprises doivent prendre leur part dans la lutte contre le dérèglement climatique Interview **22 sep 2015**

«L'Europe ne peut pas mener seule la révolution de l'économie circulaire» Opinion **29 avr 2015**

2015 sera-t-elle l'année de l'Arctique ? Opinion **01 juil 2015**

Le changement climatique, une opportunité de coopération UE-Chine Actualité **24 avr 2015**

Berlin relance l'idée des assurances climatiques pour les pays en développement
Actualités 01 avr 2015

Les États-Unis et la Russie dévoilent leurs objectifs climat Actualités 17 sep 2015

L'UE en route pour les - 60 % de CO2 d'ici 2050

Le flou sur les financements handicape les négociations climatiques

« Nous avons besoin de spiritualité pour entrer dans l'anthropocène »

« Le marché du carbone ne nous permet pas d'atteindre nos objectifs climatiques »

Les pays riches continuent de subventionner les énergies fossiles

Source : Efficacité et Transparence des Acteurs Européens © 1999-2015 [EurActiv.com](http://www.euractiv.com) PLC | [Termes & conditions](#) - Consulter le site sur <http://www.euractiv.fr/sections/climat-environnement/cop-21-petit-manuel-de-gouvernance-et-de-geopolitique-du-climat-312189>

[Retour au Sommaire](#)

2. Une encyclique papale pour l'environnement et l'écologie humaine

L'année 2015 aura aussi été marquée par une initiative de grande envergure émanant de l'autorité principale de la [papauté](#), notion ainsi introduite par Wikipédia : « La papauté ou gouvernement de l'[Église catholique](#) signifie l'action [pastorale](#) des [évêques](#) et de leurs collaborateurs, exercée en communion avec le [Pontife suprême de l'Église universelle](#). Le gouvernement de l'Église n'est donc pas un bloc monolithique, mais il réunit en collégialité les [Églises particulières](#) placées sous la [primauté pontificale](#) de l'[évêque de Rome](#), dont l'autorité suprême et la juridiction universelle s'exercent par la [Curie romaine](#). Détails à consulter sur le site :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Gouvernement_de_l'%C3%89glise_catholique

Contribution du Pape François : l'encyclique 2015 'Laudato si'

Introduction d'un article de Wikipédia sur ce sujet : « '**Laudato si'** (« Loué sois-tu ») est une [encyclique](#) du [pape François](#), datée du [24 mai 2015](#) et publiée le [18 juin 2015](#)¹ en la fête de [Pentecôte](#). Elle est consacrée aux questions [environnementales](#) et à l'[écologie humaine](#). La publication de ce texte précède de quelques mois la [Conférence de Paris sur les changements climatiques](#) (COP21). Il s'agit de la première encyclique entièrement rédigée par le pape François. En effet, la précédente, *Lumen fidei*, qu'il avait signée en juillet 2013, quatre mois après son élection, avait été rédigée essentiellement par son prédécesseur [Benoît XVI](#) ».

« L'encyclique '*Laudato si'* a fait l'objet d'une importante activité médiatique dès avant sa publication, avec même des fuites dans des journaux italiens. À la suite de sa publication, il y a eu, dans la classe politique mondiale ([ONU](#), présidents de différents pays et organisations), de nombreux commentaires et réactions exprimant la satisfaction et l'espoir de leurs auteurs vis-à-vis de l'influence de ce document sur la [prochaine conférence sur le climat](#) ».

« Le document, découpé en six chapitres, commence par un tour d'horizon sur les problèmes rencontrés sur la planète, tant au niveau du climat, que de la pollution, de la surexploitation des ressources naturelles, la perte de biodiversité ou la dégradation sociale, de la qualité de vie humaine et les inégalités planétaires. Puis le pape aborde le message biblique lié à l'environnement, en parcourant différents textes de l'Évangile pour en tirer un enseignement et une ligne directrice d'action pour l'humanité. Dans le 3^e chapitre, le pape étudie longuement les racines humaines de la crise écologiques à travers le paradigme [technocratique](#) dominant et ses conséquences sur l'économie comme la vie sociale. Puis il décrit les dimensions humaines et sociales d'une [écologie intégrale](#). Il poursuit par un chapitre contenant quelques lignes d'orientation et d'action pouvant aider à sortir de la spirale d'autodestruction dans laquelle « nous nous enfonçons ». Enfin, il termine par un chapitre d'éducation et spiritualité écologique à travers un grand défi culturel, spirituel et éducatif... »

Article complet à lire sur ce site : https://fr.wikipedia.org/wiki/Laudato_si%E2%80%99

Document du journal 'Le Monde' : l'intégralité de l'encyclique du pape sur l'environnement (« *Laudato Si* ») en français

D'après 'Le Monde.fr' | 18.06.2015 à 12h35 • Mis à jour le 18.06.2015 à 12h48

« Le [Vatican](#) a rendu public jeudi 18 juin 2015 l'encyclique du [pape](#) François sur l'[environnement](#). Dans ce texte, dont [une version avait fuité en italien](#), le souverain pontife appelle les puissants à [agir](#) vite pour [sauver](#) la [planète](#) et la « Création ».

Lire la version complète en français ici : [Laudato Si Francese](#)

Autres sites 'Le Monde' en rapport avec la ' Conférence Climat de Paris' (COP21)

[L'encyclique du pape agace déjà les climatosceptiques](#)
[36 Prix Nobel appellent à une action urgente contre le changement climatique](#)
[Pour les représentants religieux, « la crise climatique est un défi spirituel et moral »](#)
[Avant la COP21, quels sont les engagements des Etats pour le climat ?](#)

Autres articles du journal 'Le Monde' en 'Édition abonnés' Contenu exclusif

- [Climat : la Chine sur la bonne voie](#)
- [Joseph Stiglitz : « Le défi climatique peut renforcer l'économie »](#)
- [La réponse au réchauffement est aussi culturelle](#)

© Le Monde.fr – Source : http://mobile.lemonde.fr/planete/article/2015/06/18/retrouvez-l-encyclique-du-pape-sur-l-environnement-en-francais_4657167_3244.html?xtref=https://www.google.fr

Autre source de documentation :

[Pape François LAUDATO Si - ccfd-terresolidaire.org](#) Annonce : www.ccfdd-terresolidaire.org/ - **Le pape soutient une écologie responsable** - Découvrez l'article ! [Se Mobiliser](#) [S'informer](#) [Faire un Don](#) [Notre Magazine](#)
[Retour au Sommaire](#)

3. Vers la transition énergétique et écologique et la durabilité

Avec la conférence **COP 21 Paris 2015** et l'encyclique papale « **Laudato si** », l'année 2015 a aussi été marquée en France par l'adoption par le Parlement de la **Loi de transition énergétique pour la croissance verte**.

Le sujet de la transition énergétique a fait l'objet d'un article très détaillé par Wikipédia dont l'introduction est exprimée ainsi : **Transition énergétique**

« La notion de **transition énergétique** est un volet essentiel de la [transition écologique](#), elle désigne le passage du système énergétique actuel utilisant des [ressources non renouvelables](#) vers un [bouquet énergétique](#) basé principalement sur des [ressources renouvelables](#) ; ce qui implique de développer des solutions de remplacement aux [combustibles fossiles](#), qui sont des [ressources](#) limitées et non renouvelables (à l'échelle humaine). Certains y ajoutent les combustibles fissiles (matières radioactives telles que

l'[uranium](#) et le [plutonium](#)). La transition énergétique prévoit leur remplacement progressif par des sources d'[énergies renouvelables](#) pour la quasi-totalité des activités humaines ([transports](#), [industries](#), [éclairage](#), [chauffage](#), etc.) ».

« C'est donc aussi une transition comportementale et sociotechnique¹, qui implique une modification radicale de la politique énergétique : en passant d'une politique orientée par la demande à une politique déterminée par l'offre, et d'une production centralisée à une production décentralisée. Il s'agit aussi d'éviter la surproduction et les consommations superflues pour mieux économiser d'énergie, et bénéficier d'une meilleure [efficacité énergétique](#). Cette approche notamment issue de l'[Öko-Institut](#) et de l'[Association négaWatt](#), d'abord décriée, prend une place grandissante dans les politiques énergétiques. Une version de cette transition vise la réduction de la part des énergies productrices de gaz à effet de serre sans renoncer à l'énergie nucléaire, considérant que le [dérèglement climatique](#) sur lequel alerte le [GIEC](#) est une priorité ».

« En France, dans la suite du [Grenelle de l'environnement](#), un débat national, décentralisé dans les régions, a été lancé le 24 janvier 2012, piloté par un CNDTE (*Conseil national du débat sur la transition énergétique*), pour aboutir à un projet de loi retravaillé depuis 2014² et une loi adoptée en juillet 2015³.

Sommaire

- [1 Enjeux](#)
- [2 Histoire du concept](#)
- [3 Situation par pays](#)
 - o [3.1 Allemagne](#)
 - o [3.2 Autriche](#)
 - o [3.3 Belgique](#)
 - o [3.4 Danemark](#)
 - o [3.5 France](#)
 - [3.5.1 Un « débat national sur la transition énergétique » \(à horizon 2025/2050\)](#)
 - [3.5.2 Les temps du débat](#)
 - [3.5.2.1 Des débats citoyens](#)
 - [3.5.2.2 les journées de l'énergie](#)
 - [3.5.2.3 une « journée citoyenne »](#)
 - [3.5.2.4 Des débats décentralisés](#)
 - [3.5.2.5 Une synthèse des débats](#)

- [3.5.2.6 Projet de loi programmatique sur la transition énergétique](#)
 - [3.5.2.7 Avant projet de stratégie nationale pour la transition écologique](#)
 - [3.5.2.8 Projet de loi relatif à la "transition énergétique pour la croissance verte"](#)
 - [3.5.3 Financement de la transition, coopération internationale](#)
 - o [3.6 Projet de label](#)
 - [3.6.1 Prospective - scénarios](#)
 - o [3.7 Japon](#)
- [4 Avantages et inconvénients](#)
 - o [4.1 Avantages](#)
 - o [4.2 Inconvénients](#)
 - o [4.3 Autres aspects](#)
- [5 Débat sur le potentiel des énergies renouvelables et les besoins mondiaux en énergie](#)
- [6 Notes et références](#)
- [7 Voir aussi](#)
 - o [7.1 Liens externes](#)
 - o [7.2 Articles connexes](#)
 - o [7.3 Bibliographie](#)

L'article complet avec références est à lire sur ce site :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Transition_%C3%A9nerg%C3%A9tique

La Loi de transition énergétique pour la croissance verte fait l'objet d'un site officiel dédié : « **Faire de l'énergie un enjeu de demain La transition énergétique pour la croissance verte** ».

Mis à jour le 20 août 2015 - Projet porté par [Ségolène Royal](#)

« La loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte s'applique dès aujourd'hui (plus de 50 dispositions sont d'application immédiate). La moitié des textes d'applications sont prêts ; tous devraient être publiés d'ici la fin 2015. Cette loi "d'action et de mobilisation" engage le pays tout entier – citoyens, entreprises, territoires, pouvoirs publics. Elle va permettre à la France de renforcer son indépendance énergétique, de réduire ses émissions de gaz à effets de serre et donne à tous des outils concrets pour accélérer la croissance verte ». La méthodologie a été la suivante :

1ère conférence Septembre 2012 - La première Conférence environnementale du quinquennat introduit une feuille de route pour la mise en oeuvre de la transition écologique et énergétique.

Débat national 2013 - Toute l'année, le débat national sur la transition énergétique, lancé le 29 novembre 2012, mobilise l'ensemble de la société : corps intermédiaires, partenaires sociaux, élus, ONG et citoyens. Un portail internet citoyen, des débats décentralisés, et 4 instances de pilotage œuvrent à la rédaction de recommandations présentées à l'été 2013.

Travaux préparatoires Décembre 2013 - Lancement des premiers travaux préparatoires au projet de loi, sous l'égide du Conseil national de la transition écologique (CNTE), nouvelle instance de dialogue environnemental.

Conseil des ministres 30 juillet 2014 - Ségolène Royal présente le projet de loi en Conseil des ministres après avoir présenté le 18 juin 2014 les grands axes du projet de loi de programmation pour la transition énergétique lors de la conférence de presse.

#ConfEnvi 27-28 novembre 2014 - La 3e Conférence environnementale s'ouvre à l'Élysée.

Feuille de route 4 février 2015 - Manuel Valls et Ségolène Royal présentent la feuille de route 2015 pour la transition écologique, issue de la 3e Conférence environnementale. Elle contient 74 mesures au total et s'accompagne d'un plan pour une "Administration exemplaire."

Bonus 1er avril 2015 - Le dispositif de prime de conversion de 10 000 euros pour l'achat d'une voiture électrique en remplacement d'une voiture diesel est opérationnel le 1er avril. Le certificat qualité de l'air que les véhicules propres pourront utiliser sur leur pare-brise sera mis en place avant l'été.

Territoires 20 avril 2015 - Les 500 territoires engagés dans la transition énergétique et la croissance verte sont reçus au Palais de l'Élysée. Ségolène Royal confirme le doublement sur 3 ans du fonds chaleur de l'ADEME.

Vote 26 mai 2015 - Le projet de loi est adopté en deuxième lecture à l'Assemblée nationale, par 302 voix contre 217. Les députés ont notamment rétabli l'objectif de ramener à 50% la part de l'électricité d'origine nucléaire à l'horizon 2025.

Adoption 22 juillet - Le projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte est définitivement adopté à l'Assemblée nationale.

Promulgation 17 août 2015 - Après que le Conseil constitutionnel a validé le 13 août la quasi-totalité des dispositions de la loi, celle-ci est promulguée le 17 et publiée au JO le lendemain. "Elle fait de la France une référence à la veille de la COP21" pour François Hollande.

La lecture intégrale des documents officiels est incontournable pour prendre connaissance de l'ampleur des mesures envisagées et des détails de son contenu.



Consultez l'intégralité à la source : <http://www.gouvernement.fr/action/la-transition-energetique-pour-la-croissance-verte>

Loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte

le 18 08 2015 Document officiel 'Vie Publique'.

Où en est-on ?

La loi a été promulguée le 17 août 2015. Elle a été publiée au [Journal officiel](#) du 18 août 2015. Saisi d'un recours déposé le 23 juillet 2015 par au moins soixante sénateurs et au moins soixante sénateurs le Conseil constitutionnel avait dans sa décision du 13 août 2015 censuré trois articles. Le texte définitif du [projet de loi](#) avait été adopté en lecture définitive par l'Assemblée nationale le 22 juillet 2015.

Après désaccord de la commission mixte paritaire, le projet de loi avait été adopté en nouvelle lecture par l'Assemblée nationale le 26 mai 2015 et le 15 juillet 2015 par le Sénat. Présenté en [Conseil des ministres](#) le 30 juillet 2014 par Mme Ségolène Royal, ministre de l'écologie, du [développement durable](#) et de l'énergie, il avait été adopté en première lecture, avec modifications, par l'Assemblée nationale le 14 octobre 2014, puis avec modifications, par le Sénat, le 3 mars 2015. La procédure d'urgence avait été engagée par le [gouvernement](#) le 5 septembre 2014.

- [préparation - impact](#)
- [processus législatif](#)
- [évaluation](#)

De quoi s'agit-il ?

La loi fixe les objectifs de la transition énergétique. Les émissions de gaz à effet de serre devront être réduites de 40% à l'horizon 2030 et divisées par quatre d'ici 2050. La consommation énergétique finale sera divisée par deux en 2050 par rapport à 2012 et la part des énergies renouvelables sera portée à 32% en 2030.

Le texte met l'accent sur la rénovation thermique des bâtiments et la construction de bâtiments à haute performance énergétique. Afin d'atteindre l'objectif de 500 000 rénovations lourdes par an d'ici 2017, des dérogations aux règles d'urbanisme vont, par exemple, être prévues pour les travaux d'isolation par l'extérieur. En outre, dans les copropriétés, les travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique sur les parties communes seront soumis à un vote à la majorité des voix exprimées (et non plus à la majorité des voix de tous les copropriétaires).

Des mesures sont prévues pour favoriser le développement des véhicules propres :

- installation de sept millions de bornes de recharge pour véhicules électriques,
- création d'une prime au remplacement d'un vieux véhicule diesel par un véhicule bénéficiant du bonus écologique. Son montant sera conditionné aux ressources,

- renouvellement des flottes de l'État et de ses établissements publics avec au moins 50% de véhicules propres.

La loi plafonne à 63,2 Gigawatts la production d'électricité d'origine nucléaire et fixe la part du nucléaire dans l'électricité à 50% en 2025 (elle est actuellement de 75%). Il renforce la sûreté nucléaire et l'information des citoyens sur le nucléaire. En nouvelle lecture, le Sénat a refusé de fixer une date butoir. L'objectif de réduire à terme la part du nucléaire dans la production d'électricité à 50% est conservé mais sans déterminer de date pour atteindre cet objectif.

La loi prévoit de multiplier par deux d'ici 2030 la part de la production d'énergies renouvelables pour diversifier les modes de production d'électricité et renforcer l'indépendance énergétique de la France. Un fonds doté de 1,5 milliard d'euros sera créé pour soutenir les initiatives locales en matière de transition énergétique et d'économie circulaire. Les collectivités locales et les entreprises pourront bénéficier d'un nouveau "prêt transition énergétique et croissance verte" versé par la Caisse des dépôts et consignations.

La loi prévoit la création d'un chèque énergie, versé sous condition de ressources, et réservé aux achats d'énergie (quelle que soit l'énergie de chauffage) ou d'amélioration de l'efficacité énergétique du logement.

Une programmation pluriannuelle de l'énergie établira les priorités d'action de l'État pour la gestion de l'ensemble des énergies.

L'interdiction d'utilisation des phytopharmaceutiques pour l'entretien des espaces verts pour les personnes publiques qui était fixée au 1er janvier 2020 est avancée au 31 décembre 2016. A compter du 1er janvier 2016, sont interdits les sacs de caisse en matières plastiques à usage unique destinés à l'emballage de marchandises au point de vente. A partir du 1er janvier 2020, il est mis fin à la mise à disposition des gobelets, verres et assiettes jetables de cuisine pour la table en matière plastique, sauf ceux compostables en compostage domestique et constitués, pour tout ou partie, de matières biosourcées.

Un amendement vise à réprimer l'obsolescence programmée des produits. Ainsi le fait de raccourcir intentionnellement la durée de vie d'un produit sera considéré comme une tromperie. La date à partir de laquelle les fournisseurs d'électricité, de chaleur ou de gaz peuvent procéder, dans une résidence principale, à l'interruption, pour non-paiement des factures, de la fourniture d'électricité, de chaleur ou de gaz est reportée du 15 au 31 mars.

Un critère minimal de performance énergétique est introduit parmi les critères de décence des logements. Le texte amendé prévoit également la création d'un carnet numérique de suivi et d'entretien obligatoire à compter du 1er janvier 2017 pour tous les immeubles privés neufs à usage d'habitation.

Un amendement gouvernemental crée un fonds de garantie pour la rénovation énergétique qui aura pour objet de faciliter le financement des travaux d'amélioration de la performance énergétique des logements.

Les bâtiments privés résidentiels devront faire l'objet, à l'horizon 2030, d'une rénovation leur permettant d'atteindre une consommation moyenne en énergie primaire inférieure à 330 kilowattheures par mètre carré et par an. Le texte amendé permet aux maires de créer partout dans leur commune des zones à vitesse de circulation réduite à 30 km/h.

En nouvelle lecture, l'Assemblée nationale revient à la version initiale du texte fixant à 2025 la date butoir pour ramener de 75 à 50 % la part du nucléaire dans la production. La puissance totale du parc électronucléaire est plafonnée à son niveau actuel, soit 63,2 gigawatts, et non pas à 64,85 gigawatts, comme l'avait voté le Sénat en première lecture.

De même la distance minimale à respecter entre une éolienne et des habitations est ramenée à 500 mètres (le Sénat avait fixé la distance minimale à 1 000 mètres entre une éolienne dont la hauteur dépasse 50 mètres et les habitations).

Par ailleurs pour lutter contre le gaspillage alimentaire, il sera désormais interdit aux distributeurs du secteur alimentaire de rendre leurs invendus impropres à la consommation. Les moyennes et grandes surfaces de plus 400 mètres carrés auront l'obligation de conclure une convention avec une association caritative afin de faciliter les dons alimentaires.

Enfin le texte amendé prévoit la création d'une indemnité kilométrique vélo pour les trajets des salariés entre leur domicile et leur travail. Cette indemnité sera exonérée de cotisations sociales, dans la limite d'un montant fixé par décret.

En lecture définitive, l'Assemblée nationale fixe comme objectif de quadrupler la contribution climat énergie entre 2016 et 2030. Elle passera de 22 euros la tonne de CO₂ à 100 euros.

Dans sa décision du 13 août 2015, le Conseil constitutionnel a censuré les articles concernant la rénovation énergétique des bâtiments résidentiels, la réduction des gaz à effet de serre dans la grande distribution et les règles de composition du capital des éco-organismes ainsi que plusieurs dispositions relatives au gaspillage alimentaire.



Source : <http://www.vie-publique.fr/actualite/panorama/texte-discussion/projet-loi-relatif-transition-energetique-pour-croissance-verte.html>

Il convient de remarquer que la notion de « **Croissance verte** » est associée à celle de « Transition énergétique » dans la loi votée en 2015 par le Parlement français ; on peut également consulter l'article suivant :

Economie Ecologie Croissance verte Qu'entend-on par croissance verte ? Débat par rapport à la décroissance, Jacques HALLARD, Ingénieur CNAM - Site [ISIAS](#) - 07 janvier 2014

« Alors que la notion de décroissance a fait l'objet, depuis le début des années 1970, de nombreux écrits, présentations et discussions, aussi bien dans les mouvements associatifs que dans les cercles académiques, le concept de croissance verte s'est mis en place plus récemment : c'est vers la fin des années 2000 que des textes ont été diffusés et que des prises de position se sont exprimées, apparemment dans les milieux des

dirigeants politiques et comme une mise en forme programmatique en vue de contribuer à un [développement durable](#), avec une plus forte visée de nature écologique ».

« Il semble utile de mettre cela en perspective pour examiner quelques réalisations concrètes sur des territoires, pour bien discerner les termes souvent opposés de croissance verte et de décroissance, et aussi pour rechercher les voies et moyens d'actions concrètes afin de contribuer à la [transition écologique](#) qui s'avère indispensable et urgente dans tous les domaines des activités humaines et à l'échelle planétaire ».

Plan de l'étude :

1. Une notion d'abord exprimée par des gouvernants et des politiciens
2. Des institutions internationales et nationales se sont mises au travail
3. La croissance verte pourvoyeuse de nouveaux et nombreux emplois ?
4. Quelques réalisations exemplaires sur des villes et territoires européens
5. Le cas du Danemark engagé en Europe et dans le monde
6. Un courant d'opinion et des personnalités qui prônent la décroissance
7. Une convergence est-elle possible entre croissance verte et décroissance ?

Conclusion - Article complet sur le site :

http://www.isias.lautre.net/IMG/pdf/qu_entend-on_par_croissance_verte_.pdf

Nous suggérons également de prendre connaissance de nos travaux sur la transition énergétique, la durabilité et les énergies renouvelables à partir des références ci-après

"Climat : L'Europe prend-elle la voie de la transition énergétique, de la durabilité et des énergies renouvelables ? " - " Klima : geht Europa Richtung Energiewende, Nachhaltigkeit und erneuerbare Energien ? ", samedi 16 mars 2013 par [Hallard Jacques](#)

Plan de l'étude :

1. La Terre est fiévreuse : faut-il seulement casser le thermomètre ?
2. A propos d'économie circulaire (en français) ou *Kreislaufwirtschaft* (en allemand)
3. Les conséquences négatives du changement climatique sur l'économie
4. Des solutions ont déjà été proposées pour atténuer le changement climatique
5. Le continent nord-américain est l'un des révélateurs du changement climatique
6. Que fait l'Europe face au réchauffement et au changement climatique ?
7. Une coopération Franco-Allemande mise en place pour les énergies renouvelables

Conclusion et proposition d'un projet éducatif bilingue franco-allemand

Annexe 1 - Transition énergétique / *Energiewende*

Annexe 2 - Durabilité / *Nachhaltigkeit*

Annexe 3 - Energie renouvelable / *Erneuerbare Energie*

"Le progrès n'est que l'accomplissement des utopies" Oscar Wilde (1854-1900)



Texte complet « Climat : L'Europe prend-elle la voie de la transition énergétique, de la durabilité et des énergies renouvelables ? » Source : <http://www.isias.lautre.net/spip.php?article291>

"En route pour la transition énergétique - Constats et propositions - Un projet éducatif bilingue", lundi 8 avril 2013 par [Hallard Jacques](#)

Préambule : pour alimenter le débat public portant sur la transition énergétique, ce document reprend des exemples d'adaptation dans divers territoires en transition et des initiatives pertinentes, déjà prises, qui démontrent la faisabilité, ouvrent les champs du possible et peuvent inspirer les responsables élus et les opérateurs économiques, aussi bien que les animateurs associatifs des Organisations Non Gouvernementales et les citoyens décidés à apporter leur contribution dans le sens du bien public pour faire face au nécessaire changement qui s'impose en tous domaines en matière de durabilité.

Sommaire :

1. Transition énergétique/écologique : de quoi parle-t-on ?
2. La nécessité de changements profonds et urgents se fait jour
3. Un nouveau monde socio-économique de la durabilité est en marche
4. Des solutions fiscales et monétaires comme outils d'adaptation
5. Des territoires sont déjà en route vers la transition énergétique
6. Transition énergétique, durabilité et énergies renouvelables vont de pair
7. Proposition d'un projet éducatif bilingue français-allemand

Conclusion

"L'utopie est simplement ce qui n'a pas encore été essayé !" - Théodore Monod - 1902-2000



Texte complet : "En route pour la transition énergétique" - Source : <http://www.isias.lautre.net/spip.php?article297&lang=fr>

"Autour de Fribourg-en-Brisgau, ville en transition énergétique et vitrine mondiale d'une mise en œuvre de la durabilité" par Jacques Hallard, samedi 12 janvier 2013. Voir sur le site : <http://www.isias.lautre.net/spip.php?article276>

"Autour de Schladming en Autriche : un territoire en transition énergétique qui opte pour le développement durable à l'occasion des Championnats du monde de ski alpin" par Jacques Hallard, jeudi 7 février 2013. A lire sur le site : <http://www.isias.lautre.net/spip.php?article281>

[Retour au Sommaire](#)

4. Des possibilités comme électeurs, consommateurs et citoyens

4.1 - Actions possibles en tant qu'électeur/électrice

Dans un premier temps, on peut revoir les divers modes d'élection en France qui résument les possibilités offertes aux citoyens pour s'exprimer dans le cadre de diverses

instances, à travers les candidats proposés par les diverses formations politiques du moment.

Scrutins en France sous la Cinquième République [Introduction et extrait d'un article de Wikipédia]

« La [France](#), sous la [Cinquième République](#), est une [démocratie représentative](#). Les représentants des branches [législative](#) et [exécutive](#) y sont **élus** ([directement](#) ou [indirectement](#)) par les citoyens français ou nommés par les représentants élus. Les citoyens français peuvent également être consultés par [référendum](#) sous certaines conditions.

Les scrutins en France sous la Cinquième République

Au niveau national, la France élit un chef d'État — le [président de la République française](#) — et une législature :

- Le président de la République est élu pour un mandat de cinq ans au [suffrage universel](#) direct lors de l'[élection présidentielle](#).
- Le [parlement](#) est composé de deux [chambres](#) :
 - o L'[Assemblée nationale](#) compte 577 membres, élus pour un mandat de cinq ans au suffrage universel direct dans des [circonscriptions](#) locales lors des [élections législatives](#).
 - o Le [Sénat](#) compte 348 membres élus pour un mandat de six ans au suffrage indirect : 336 sont élus par un collège électoral de représentants des [départements](#), [régions](#), [communes](#), [collectivités d'outre-mer](#) (entre autres) et 12 par l'[Assemblée des Français de l'étranger](#) (assemblée de 150 membres élus par les Français vivant en dehors de France, qui a remplacé le [Conseil supérieur des Français de l'étranger](#)) lors des [élections sénatoriales](#).

Au niveau local, les citoyens français élisent au suffrage universel direct plusieurs gouvernements locaux :

- les membres des conseils régionaux dans chaque [région](#) lors des [élections régionales](#) ;
- les membres des conseils généraux dans chaque [département](#) lors des [élections cantonales](#) ;
- les membres des conseils municipaux dans chaque [commune](#) lors des [élections municipales](#).

Selon la [loi sur la réforme des collectivités territoriales](#) promulguée en 2010, les deux premiers échelons (conseil général et conseil régional) devaient être fusionnés en un seul et à partir de 2014, devaient donc être élus les premiers conseillers territoriaux. Cependant, cette modification législative a été abrogée en 2013.

Les différentes [collectivités d'outre-mer](#) peuvent également élire leurs propres représentants (élections territoriales en [Polynésie française](#), assemblées de [Provinces](#) et [Congrès](#) en [Nouvelle-Calédonie](#)).

Les électeurs français élisent des représentants au [Parlement européen](#) lors des [élections européennes](#).

Par ailleurs, les conseillers des [conseils de prud'hommes](#) sont élus par les salariés et les employeurs lors des [élections prud'homales](#)... ».

Dernière modification de cette page le 24 août 2015 à 00:57 - Article complet sur le site suivant : https://fr.wikipedia.org/wiki/Scrutins_en_France_sous_la_Cinquieme_Rpublique

Par rapport à ce qui est rapporté ci-dessus, on peut actualiser le sujet avec la note suivante émise aussi par Wikipédia « **Élections départementales en France** » : « En France, les élections départementales permettent d'élire les membres des [conseils départementaux](#). Ce scrutin succède aux « élections cantonales » qui, jusqu'en 2011, permettaient d'élire des conseillers généraux, élus pour six ans mais renouvelés par moitié tous les trois ans... » Article complet sur https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89lections_d%C3%A9partementales_en_France

Pour être tout à fait informé en matière d'élections, on peut aussi indiquer la note suivante de Wikipédia : « **Élections : droit de vote d'un citoyen européen** » : Un citoyen de l'Union européenne qui réside en France peut participer aux élections municipales et aux élections européennes dans les mêmes conditions qu'un électeur français. Pour exercer ce droit de vote, il doit être inscrit sur les listes électorales et remplir les conditions d'âge et de capacité juridique.

Questions ? Réponses !

- [Quelles sont les dates des prochaines élections politiques ?](#)
- [Peut-on voter par internet pour les élections politiques ?](#)

Pour en savoir plus

- [Pays de l'Union européenne](#)
- [Français en Europe : vote, éligibilité aux élections municipales et européennes](#)
- [Élections 2014 : guide du candidat](#)

Document vérifié le 29 mai 2013 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre), Ministère en charge de l'intérieur. Site source : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1937>

[Retour au Sommaire](#)

4.2 - Actions possibles en tant que consommateur/consommatrice

L'influence de chacun/chacune d'entre-nous peut être considérable à travers nos actes quotidiens lorsque nous faisons nos choix de menus alimentaires, de moyens de mobilité, d'activités culturelles, sportives et ludiques, d'achats de produits, de différentes marques, notamment en fonction de l'origine des matières.

Nos options sont également capitales lorsque nous faisons appel à tel ou tel mode de distribution qui s'offre à nous, au moins dans un grand nombre de pays, dont en France. Il en est de même lorsque nous avons à décider du choix d'un service quelconque, ou encore lorsque nous devons procéder à un investissement lourd (habitat, moyen de transport, équipements du cadre de vie, etc...)

Tout d'abord, on peut s'interroger sur les fonctions qui consistent à consommer pour satisfaire nos besoins essentiels. On peut lire notre contribution : "**Comment (re)connaître nos besoins essentiels ?**" par Jacques Hallard, **jeudi 2 mai 2013**.

Plan de l'étude :

1. Nécessité de définir nos besoins avant de chercher à les satisfaire
 2. Qu'entend-on effectivement par besoin, désir, envie ?
 3. Les cinq facteurs psychobiologiques de l'existence quotidienne des humains
 4. La distinction des besoins hiérarchisés d'après la pyramide d'Abraham Maslow
 5. Application avec les huit besoins fondamentaux choisis en marketing
 6. Les quatorze besoins essentiels selon Virginia Henderson
 7. Extension de l'approche de Virginia Henderson appliquée aux enfants
- Conclusion - Document complet, avec nombreux liens à [télécharger ici](#)

Au fait, c'est quoi un consommateur, une consommatrice ? Et pourquoi et comment auraient-ils besoin d'être spécialement informés, voire même d'être protégés lorsque l'on est acheteur ou utilisateur ?

Pour Wikipédia, « Un **consommateur** est une personne privée réalisant un ensemble d'actes à propos d'un service ou d'un produit depuis son achat jusqu'à son utilisation ultime. Et ceci en vue de satisfaire au mieux ses attentes tout au long de la durée normale prévue d'utilisation. Ceci recouvre abusivement indistinctement différents rôles : [acheteur](#), [approvisionneur](#), [utilisateur](#), [usager](#), [bénéficiaire](#), [payeur](#) ... » Article complet sur : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Consommateur>

Encore d'après Wikipédia, « L'**information et la protection du consommateur** sont devenues nécessaires compte tenu de sa [vulnérabilité](#) face aux [vendeurs](#) professionnels. En [France](#), elles font l'objet de mesures légales regroupées dans le code de la consommation. Des [institutions](#) destinées à sauvegarder sa [santé](#), sa [sécurité](#) et ses [intérêts](#) économiques, et à lui donner les moyens de défendre ses [droits](#) et ses intérêts ont été mises en place.... » Article complet sur : https://fr.wikipedia.org/wiki/Information_et_protection_du_consommateur

De très nombreuses structures sont à la disposition du public à travers les sites de la **DGCCRF** et des associations de consommateurs :

DGCCRF - Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (Une direction du ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique).

Partenaires

Les associations de consommateurs

- [Qui sont-elles ?](#)
- [Comment peuvent-elles agir lors d'un litige ?](#)

Retrouvez toutes les coordonnées des associations locales et nationales de consommateurs (Répartition par départements).

- [Les partenaires concurrence](#)
- [Les partenaires consommation](#)
- [Les partenaires sécurité](#)

Source : <http://www.economie.gouv.fr/dgccrf/Partenaires-283>

Les associations de consommateurs

Date de publication : 27/06/2015 - Droit/justice

« 15 associations de consommateurs nationales agréées sont à votre service pour vous représenter et vous défendre ([voir la définition](#)). Outre leurs activités au plan national (études, recherches, représentations dans de multiples instances officielles ou privées, information et formation des consommateurs), les mouvements sont présents au niveau local à travers de très nombreuses associations. Elles sont issues de 3 grands mouvements différents :

- mouvement familial : le Cnafal, la CNAFC, La CSF, Familles de France, Familles Rurales, regroupés au sein de l'UNAF ;
- mouvement syndical : l'Adeic, l'AFOC, l'Indecosa-CGT, l'ALLDC ;
- mouvement consumériste et spécialisé : l'UFC-Que Choisir et la CLCV pour les problèmes de consommation. la CGL et la CNL pour le logement. La FNAUT pour les transports.

La plupart des structures locales tiennent des permanences pour vous aider à résoudre vos problèmes de consommation. Pour le traitement de dossiers litigieux, il vous sera demandé une contribution à la vie de l'association sous forme d'adhésion ».

> Télécharger le "[Guide des associations de consommateurs 2014](#)" (03/2014)

> Pour connaître l'adresse des associations de consommateurs les plus proches de votre domicile, consultez leur fiche descriptive et leurs sites Internet.

Source : <http://www.conso.net/content/les-associations-de-consommateurs>

Un autre accès possible pour les consommateurs : [Réclamations | Centre Européen des Consommateurs France](#)

Le Centre Européen des *Consommateurs* France conseille et accompagne les consommateurs dans la résolution amiable de leurs litiges transfrontaliers....

Source : www.europe-consommateurs.eu/fr/fr/nous-connaître/.../reclamations/

[Retour au Sommaire](#)

4.3 - Actions possibles comme citoyen

La **citoyenneté** est, d'après l'introduction de l'article que lui consacre Wikipédia : « le fait pour un [individu](#), pour une [famille](#) ou pour un groupe, d'être reconnu officiellement comme citoyen, c'est-à-dire membre d'une ville ayant le statut de [cité](#), ou plus généralement d'un [État](#). Il n'y a pas de citoyenneté en général, même si beaucoup de personnalités se sont revendiquées comme [citoyens du monde](#) ou [cosmopolites](#).... »
Article complet sur le site : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Citoyenneté>

Qui est citoyen en France ? - (Document officiel 'Vie Publique')

- [Tous les habitants de la France sont-ils des citoyens français ?](#)
- [Existe-t-il des cas particuliers ?](#)
- [Comment devient-on citoyen français ?](#)
- [Quels sont les droits des étrangers ?](#)
- [Qu'est-ce qu'un citoyen européen ?](#)
- [Peut-on perdre sa citoyenneté ?](#)
- [Direction de l'information légale et administrative](#)
- [Mentions légales](#)
- [Plan du site](#)
- [Accessibilité](#)



Source : <http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/citoyen/citoyennete/citoyen-france/>

Accès à quelques sites dédiés à la citoyenneté :

[Nous Citoyens | Solidarité - Responsabilité - Confiance](#)

www.nouscitoyens.fr/ - NOUS CITOYENS est un mouvement politique non-partisan, qui veut mobiliser les Français pour réformer notre pays. Solidarité, responsabilité et confiance ...

Citoyen de demain: Accueil

www.citoyendedemain.net/ - Citoyen de demain est un centre de ressources qui fédère et valorise les initiatives de nombreux acteurs éducatifs engagés au quotidien dans des pratiques ...

[PDF] Livret du Citoyen - Jeunes.gouv.fr

www.jeunes.gouv.fr/IMG/UserFiles/Files/Livret_du_citoyen-2-2.pdf - ... à travers « Le Livret du *Citoyen* ».

A) Le citoyen dans la cité > Les participations à la vie de la cité (Document officiel 'Vie Publique')

Quelques enjeux de la vie citoyenne. - Liste des actions collectives et des actes :

- **En manifestant**
- En faisant grève
- En signant des pétitions
- En participant à des comités et des conseils de quartiers
- En s'informant
- En étant juré
- En participant à une enquête publique
- En participant à une consultation publique
- En étant bénévole
- En étant pompier volontaire
- En étant secouriste
- En effectuant un service civique
- En étant volontaire international



Source : <http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/citoyen/participation/action-collective-acte/>

B) Actions éducatives citoyennes (Document 'Eduscol', Portail national des professionnels de l'éducation) - **16 nov. 2011 - Les actions citoyennes proposées dans les établissements scolaires poursuivent des objectifs complémentaires.**

À côté des enseignements proprement dits, la formation des jeunes aux valeurs de la République peut prendre appui sur des actions éducatives citoyennes menées avec des partenaires extérieurs.

Les actions citoyennes proposées dans les établissements scolaires poursuivent des objectifs complémentaires. Elles peuvent prendre la forme d'une journée de commémoration, d'une sensibilisation, d'un concours, d'un prix. Dans tous les cas, elles sont intégrées au projet de l'école ou au projet de l'établissement.

- [Acteurs et partenaires](#)
- [Projet d'établissement](#)

Exemples

- [Prix national de l'éducation](#)
- [Coupe nationale biennale des élèves citoyens](#)
- [Concours des écoles fleuries](#)
- [Exercices de la citoyenneté](#)
- [Solidarité et fraternité](#)

Source officielle : <http://eduscol.education.fr/cid46701/actions-educatives-citoyennes.html>

C) Action citoyenne (Une définition du 'Dictionnaire environnement et développement durable').

« Désigne une action réalisée par une entreprise ou une organisation au delà de sa vocation principale en vue de favoriser l'harmonie et la performance de son environnement physique ou social. Pour 'Alliances', l'entreprise qui souhaite entreprendre une action citoyenne peut intervenir sur 7 domaines spécifiques :

1. Développement du tissu économique.
2. Aide à l'éducation.
3. Protection de l'environnement physique.
4. Maintien et Création d'emplois.
5. Participation au développement de la Cité.
6. Lutte contre l'exclusion.
7. Participation au commerce éthique ou équitable ».

Cette définition fait partie du dictionnaire sur l'environnement, 1.001 mots et abréviations de l'environnement et du développement durable, que vous pouvez commander pour seulement 10 € TTC. [Plus d'infos ...](#) Les autres définitions rattachées à Action citoyenne :

[Développement Durable \(DD\)](#) - ublicité Action citoyenne

Source : http://www.dictionnaire-environnement.com/action_citoyenne_ID2619.html

Nous conseillons également vivement de découvrir les travaux de l'organisme **'Adéquations'** dont les centres d'intérêts principaux sont : le développement durable, la diversité culturelle, la solidarité internationale et l'égalité entre femmes et hommes.

D) Société civile / actions citoyennes - Adéquations

Communiqué du Collectif des associations citoyennes qui sont des acteurs indispensables pour répondre aux enjeux écologiques ...

Nous avons choisi de rapporter le sommaire et l'introduction de l'une des nombreuses rubriques proposées par ce site très riche en informations utiles et convaincantes :

Sommaire de l'article « Mobilisations Climat - Ressources documentaires COP 21.

- [Introduction](#) (Rapportée ci-dessous)
- [Calendrier des mobilisations et des événements](#)
- [Sites web des organisations de la société civile et des institutions impliquées dans la COP 21](#)
- [Sources documentaires et dossiers d'information sur la COP 21](#)
- [Appels, positions et plaidoyers](#)

Introduction :

« L'objectif de la COP 21 (21ème Conférence des Parties de la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) est un accord universel des 195 pays de l'ONU, permettant de limiter la hausse des températures à 2°C par rapport à l'ère préindustrielle. Cela implique de réduire les émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES) de 40% à 70% d'ici à 2050, par rapport à leur niveau de 2010 ».

« D'ici le 1er octobre 2015, chaque pays doit communiquer ses engagements nationaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre à compter de 2020 (appelées "contributions prévues déterminées au niveau national", INDCs). Publiées dans un rapport à paraître début novembre elles doivent être supérieures aux engagements déjà pris par les Etats au cours des périodes précédentes mais les moyens d'y parvenir et les périodes de référence sont laissés à leur libre choix - ce qui rend difficile les comparaisons entre pays. Fin août 2015, 56 pays représentant 60 % des émissions de CO2 mondiales ont déposé leurs engagements - ce qui est insuffisant par rapport à l'objectif des 2° de réchauffement climatique. On estime actuellement que la planète s'engage vers une trajectoire de 3° ».

« D'autre part, l'accord 2015 doit aussi s'engager sur le financement de la lutte contre le changement climatique et l'adaptation au changement climatique et à ses "pertes et dommages" dans les pays en voie de développement. Les pays développés se sont engagés en 2009 à apporter 100 milliards de dollars par an d'ici à 2020, sur fonds public et fonds privés, qui abonderont notamment un [mécanisme financier onusien, le "fonds vert"](#) afin d'aider les pays en voie de développement à réduire leurs émissions de GES (atténuation) et à s'adapter aux effets du réchauffement climatique (adaptation).

Actuellement 32 pays se sont engagés à hauteur de 10,2 milliards de dollars, sous forme de dons ou de prêts sur une période de 4 ans (2015-2018) ».

- ▶ [Le texte actuellement en négociation \(pdf 136 p., version française\)](#)
- ▶ [Les contributions des Etats en ligne sur le site de la Convention climat](#)
- ▶ Engagements et actions des pays, recensés et analysés sur le site indépendant <http://climateactiontracker.org> (en anglais) ».

Pour lire la totalité de cette rubrique et découvrir tous les autres sujets traités par 'Adéquations', consulter le site suivant : <http://www.adequations.org/>

Le prochain chapitre est consacré aux **initiatives citoyennes envisagées** au niveau de l'Europe.

[Retour au Sommaire](#)

5. Les initiatives citoyennes européennes : méthode et critiques

La notion d'Initiative citoyenne européenne correspond à une disposition européenne qui est en principe destinée à un droit offert aux citoyens des pays membres de l'Union Européenne, de prendre des initiatives d'intérêt général, dans le sens du bien commun, de façon organisée et reconnue par les textes élaborés et soutenus sous l'égide de la Commission Européenne.

Selon un article de Wikipédia, « L'**initiative citoyenne européenne** (ICE) est une innovation du [traité de Lisbonne](#) donnant un droit d'initiative politique à un rassemblement d'au moins un million de citoyens de l'[Union européenne](#), venant d'au moins un quart des pays membres. La [Commission européenne](#) peut ainsi être amenée à rédiger de nouvelles propositions d'actes juridiques de l'Union dans les domaines relevant de ses attributions, mais n'y est pas forcée ».

Sommaire

- [1 Cadre juridique](#)
 - o [1.1 Conditions de recevabilité](#)
- [2 Historique des initiatives citoyennes européennes](#)
 - o [2.1 Initiatives en cours](#)
 - o [2.2 Initiatives clôturées](#)
 - [2.2.1 Lancement en 2012](#)
 - [2.2.1.1 Initiatives retirées ou relancées par les organisateurs avant la date de clôture](#)
 - [2.2.1.2 Initiatives n'ayant pas atteint le million de signatures](#)
 - [2.2.1.3 Initiatives ayant atteint le million de signatures](#)
 - [2.2.2 Lancement en 2013](#)

- [2.2.2.1 Initiatives n'ayant pas atteint le million de signatures](#)
 - [2.2.3 Initiatives retirées ou relancées par les organisateurs avant la date de clôture](#)
 - [2.2.4 Lancement en 2014](#)
 - [2.2.4.1 Demandes d'enregistrement refusées](#)
 - [2.2.5 Initiatives retirées ou relancées par les organisateurs avant la date de clôture](#)
- [3 Notes et références](#)
- [4 Voir aussi](#)
 - o [4.1 Bibliographie](#)
 - o [4.2 Articles connexes](#)
 - o [4.3 Liens externes](#)

Note préliminaire Cet article ne doit pas être confondu avec l'[initiative citoyenne française](#). Article complet à lire sur le site suivant:
https://fr.wikipedia.org/wiki/Initiative_citoyenne_europ%C3%A9enne

Mais le très beau concept théorique d'**initiative citoyenne européenne** a également fait l'objet de critiques et de controverses, notamment celles qui ont été émises par l'organisation '**Citoyens unis d'Europe**' et nous avons sélectionné à la suite un certain nombre d'accès à des contributions qui montrent à la fois l'utilité et les pièges à éviter lorsque les citoyens tentent de s'approprier de ce concept pour le mettre en pratique.

Citoyens unis d'Europe - Solidarité et démocratie

L'ultralibéralisme transforme les peuples en troupes de choc d'une nouvelle guerre mondiale et les condamne à la pénitence et l'abrutissement. L'Europe est assez riche et puissante pour promouvoir un autre modèle de société, le défendre et le partager.

Source : <http://www.citoyensuniseurope.eu/notes-du-portail-f69/l-initiative-citoyenne-europeenne-ice-un-os-a-ronger-t282.html>

Notre sélection ci-après indique quelques accès à des articles diffusés sur l'initiative citoyenne européenne ; elle inclut également en particulier trois contributions et une chronique journalistique (notées A à D) qui sont présentées à la suite.

▣ [" COP21 " : Pour Laurent Fabius, " le climat est une question de guerre ou de paix "](#) (posté le Mar 02 Juin 2015 19:59 par [causonsen](#)) - [Dernière réponse](#) par [scripta manent](#) le Sam 13 Juin 2015 12:27

▣ [Le Danemark en pointe pour les énergies renouvelables](#) (posté le Sam 13 Juin 2015 12:10 par [scripta manent](#))

▣ [Nucléaire. EPR de Flamanville : de pire en pire](#) (posté le Lun 08 Juin 2015 14:33 par [scripta manent](#)) - [Dernière réponse](#) par [pierre](#) le Ven 12 Juin 2015 22:47

▣ [Un grand projet franco-allemand pour la transition énergétique européenne ?](#) (posté le Ven 14 Fév 2014 15:41 par [scripta manent](#)) - [Dernière réponse](#) par [pierre](#) le Dim 15 Fév 2015 19:59

▣ [" Diviser par deux les consommations d'énergie d'ici 2050 ", selon Terra Nova](#) (posté le Jeu 26 Fév 2015 17:44 par [voxpath](#))

▣ [Nucléaire : Edf en sponsor officiel de COP 21, est-ce bien sérieux ?](#) (posté le Sam 19 Sep 2015 18:06 par [agénor](#))

▣ [Une Initiative citoyenne européenne \(ICE\) à suivre : " Stop TTIP & CETA "](#) (posté le Mar 26 Mai 2015 22:06 par [pierre](#))

▣ [L'initiative citoyenne européenne \(ICE\) d'Avaaz contre TTIP et CETA](#) (posté le Dim 07 Juin 2015 10:40 par [voxpath](#))

Accès à toutes les autres sources d'information sur :

<http://www.citoyensunisdeurope.eu/portal.php?sid=7329a5c06e6bf92e635fc83dadb2888f>

A) [L'Initiative citoyenne européenne, un os à ronger](#). Par [scripta manent](#) » Vendredi 06 Avril 2012 17:27

Depuis le 1er avril 2012, les citoyens de l'Union européenne peuvent, sous un certain nombre de conditions, demander à la Commission européenne de légiférer sur un sujet relevant de la compétence de l'Union. Cette possibilité avait déjà été imaginée, en 2003, dans le contexte de la préparation du projet de Traité constitutionnel. Elle a été codifiée, en 2007, par l'article 11.4 du Traité de Lisbonne : « *Des citoyens de l'Union, au nombre d'un million au moins, ressortissants d'un nombre significatif d'États membres, peuvent prendre l'initiative d'inviter la Commission européenne, dans le cadre de ses attributions, à soumettre une proposition appropriée sur des questions pour lesquelles ces citoyens considèrent qu'un acte juridique de l'Union est nécessaire aux fins de l'application des traités.* »

L'article 24 du même Traité prévoyait que « *Le Parlement européen et le Conseil (...) arrêtent les dispositions relatives aux procédures et conditions requises pour la présentation d'une initiative citoyenne.* » Ces dispositions ont été arrêtées le 15 décembre 2011, après les habituelles négociations entre les institutions européennes concernées.

Le considérant n°1 du texte adopté le 15 décembre 2011 par le Parlement européen positionne l'enjeu de la procédure : « *Le traité sur l'Union européenne renforce la citoyenneté de l'Union et améliore encore le fonctionnement démocratique de l'Union en prévoyant notamment que tout citoyen a le droit de participer à la vie démocratique de l'Union par l'intermédiaire d'une initiative citoyenne européenne. Cette procédure donne aux citoyens la possibilité de s'adresser directement à la Commission, pour lui présenter une demande l'invitant à soumettre une proposition d'acte juridique de l'Union aux fins de l'application des traités à l'instar du droit conféré au Parlement européen en vertu de l'article 255 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne et au Conseil en vertu de l'article 241 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne.* »

L'initiative doit émaner d'un comité de citoyens (« organisateurs », au nombre minimum de sept) issus d'au moins sept pays membres de l'Union européenne. Ce comité désigne un représentant et un suppléant chargés d'établir le lien avec la Commission et fait enregistrer l'initiative par les services de la Commission. Les députés européens peuvent être organisateurs au sein d'un comité, mais ils ne sont pas pris en compte dans le seuil minimum de sept.

Assez curieusement, le considérant n° 9 du texte du 15 décembre 2011 précise que « *Les entités, notamment les organisations qui contribuent, conformément aux traités, à la formation de la conscience politique européenne et à l'expression de la volonté des citoyens de l'Union, devraient être en mesure de promouvoir une initiative citoyenne, à condition qu'elles le fassent en totale transparence.* »

Tous les détails sont à retrouver sur le site suivant :

<http://www.citoyensunisdeurope.eu/notes-du-portail-f69/l-initiative-citoyenne-europeenne-ice-un-os-a-ronger-t282.html>

B) " Arrêtons l'écocide en Europe " : une Initiative Citoyenne, Par **causosen** » Lundi 04 Février 2013 17:32

Deux nouvelles Initiatives citoyennes européennes (ICE) ont été lancées en janvier 2013 : l'une sur le Revenu de base inconditionnel (UBI), l'autre sur le concept d'Ecocide...

Cette deuxième initiative « **Arrêtons l'Ecocide en Europe** » est une « Initiative des Citoyens pour donner des Droits à la Terre ». Elle a été officiellement lancée le 22 janvier 2013 auprès du Parlement Européen. Le but primaire de cette initiative est de donner à l'Union l'opportunité d'adopter une directive contre l'écocide, ça veut dire interdire, empêcher et anticiper les dommages, la destruction ou la perte des écosystèmes.

Dans la partie du site de la Commission dédiée à leur initiative, les organisateurs ont indiqué trois objectifs spécifiques :

- criminaliser l'écocide et garantir que les personnes physiques et juridiques peuvent être réputées responsables d'avoir commis ecocide, selon le principe de responsabilité supérieure ;
- empêcher et anticiper les ecocides sur les territoires européens qui sont dans le domaine juridique européen et toutes les actions commises hors de l'Union par des personnes enregistrées juridiquement par l'UE ou des citoyens européens ;
- établir une période de transition pour faciliter une économie durable.

Ont participé à la présentation de l'initiative : Polly Higgins, écrivaine et avocat, promotrice de la campagne Wish20 contre l'écocide, Prisca Merz, chef de « End ecocide », et les députés Keith Taylor (Verts/RU), Eva Joly (Verts/Fr), Jo Leiner (S&D/All), qui ont donné leur soutien publiquement.

Polly Higgins avait déjà proposé la loi d'écocide aux Nations Unies en avril 2010, avec comme but de présenter l'écocide comme le cinquième crime international contre la paix, en amendant le Statut de Rome qui relève de la Cour pénale internationale (CPI). Pour les promoteurs de l'ICE l'UE devrait prendre le leadership pour conduire la lutte au niveau international et faire adopter cette nouvelle disposition.

Les dispositions du Traité qui sont envisagées sont les articles 83, 191 et 194, puis les directives 2004/35/EC et 2008/99/EC, la Convention Aarhus et l'Accord de Copenhague.

Les organisateurs ont aussi présenté un projet d'acte législatif, afin d'introduire des standards dans le contexte européen vers une société et une économie durables. L'initiative est disponible en plusieurs langues et le délai pour la collecte des signatures est le 21 janvier 2014.

Pour prendre connaissance de ces initiatives de façon plus détaillée, et éventuellement y souscrire :

<http://www.basicincomeinitiative.eu>

<http://www.endecocide.eu>

Pour une opinion sur la procédure d'Initiative citoyenne européenne :

<http://www.citoyensunisdeurope.eu/des-procedures-pour-faire-bouger-l-europe/l-initiative-citoyenne-europeenne-ice-un-os-a-ronger-t282.html>

C) Citoyens, électeurs, abstentionnistes... et militants, prenons la vague ! Par [Marie Bové](#) - 14 septembre 2015 - TRIBUNE de « 'Politis.fr' Indépendant et engagé ». Extraits :

Marie Bové s'explique sur son soutien à « La Vague citoyenne » en Aquitaine, Poitou-Charentes et Limousin. Et appelle plus généralement les partis politiques à soutenir les mouvements citoyens. Marie Bové est conseillère régionale EELV Aquitaine, présidente de la Commission de la coopération, et membre du Congrès des pouvoirs locaux du Conseil de l'Europe. Elle est aussi membre du bureau national exécutif EELV.

« Les dernières élections en Grèce ou en Espagne et les mouvements citoyens qui se développent en France ont clairement démontré un besoin de débat et une envie impérieuse de changement d'organisation de nos démocraties. Face à ces constats, nous avons décidé, avec les autres signataires venus de tous horizons, de créer et de faire vivre « [La Vague Citoyenne](#) » en Aquitaine, Poitou-Charentes et Limousin ».

« Accueillir des réfugiés ? Oui. Aujourd'hui, très concrètement, conformément à la tradition d'accueil des réfugiés dans notre pays, nous avons le devoir de recevoir ces milliers d'hommes, de femmes et d'enfants qui fuient les guerres. L'exode forcé de familles au péril de leur vie n'est pas un luxe, c'est une condition de survie. Plus de 36 000 personnes ont déjà signé la pétition « [NOUS VOULONS ACCUEILLIR LES REFUGIES](#) » initiée par « La vague citoyenne » pour répondre aux droits les plus fondamentaux des personnes. L'effroi, la compassion et les larmes ne suffisent pas. Dépasser les égoïsmes nationaux et le fantasme du bouclage des frontières c'est répondre à un principe de réalité pour le maintien de la paix et la démocratie... ».

Sous-titres de l'article : Dépasser les querelles de clocher - Oui à une citoyenneté ouverte - Métamorphoser chaque motif d'indignation en espoir

Article complet et commentaires à lire sur : <http://www.politis.fr/Citoyens-electeurs,32357.html>

D) Initiative citoyenne, utopie réaliste, chronique de Gérard Courtois courtois@lemonde.fr in LE MONDE | 22.09.2015 à 12h28 Page 24.

« Voilà le président de la République pris au mot. Le 16 décembre 2014, François Hollande avait annoncé une vigoureuse relance de la politique de la ville. Ce jour-là, à

Lens, il n'avait pas seulement annoncé un plan de 5 milliards d'euros pour la rénovation des banlieues populaires. Il avait inscrit cet effort dans le cadre d'une philosophie ambitieuse : « *Placer les habitants au centre* ».

Sous-titre : « La coordination '**Pas sans nous**', sorte de syndicat des banlieues, a décidé de passer aux travaux pratiques ».

Accès conditionnel [Abonnez-vous au Monde.fr dès 1 €](#)

L'article complet est à lire http://mobile.lemonde.fr/idees/article/2015/09/22/initiative-citoyenne-utopie-realiste_4766935_3232.html?xtref=https://www.google.fr

Accès à des articles traitant du mouvement « Pas sans nous » :

[Coordination Nationale » Charte - Pas sans nous](#)

passansnous.fr/charte/

Coordination Citoyenne « *Pas Sans Nous* ». Le phénomène de relégation territoriale a entraîné l'émergence d'enclaves dans le paysage français ...

[Le blog de Pas sans nous | Mediapart](#)

blogs.mediapart.fr/blog/pas-sans-nous

18 septembre 2015 | Par *Pas sans nous*. La conférence de consensus a rassemblé une quarantaine de participants appartenant à plusieurs collèges ...

[Les « Pas sans nous » entendent peser sur la démocratie ...](#)

www.mediapart.fr/.../les-pas-sans-nous-entendent-peser-sur-la-democrati...

26 oct. 2014 - La coordination « *Pas sans nous* », sorte de « syndicat des banlieues », veut profiter de sa reconnaissance par le ministère de la ville ...

[Pas sans nous | Démocratie et Participation](#)

www.participation-et-democratie.fr/fr/content/pas-sans-nous

6 oct. 2014 - Les 5 et 6 septembre 2014, près de 200 représentants associatifs réunis à Nantes, venant de quartiers populaires de toute la France .

[Retour au Sommaire](#)

6. A la rencontre de quelques 'Ateliers de la transition énergétique'

De nombreuses actions ont été engagées autour du climat et de la transition qui s'impose d'urgence aux Terriens, à la fois dans ses aspects énergétiques mais aussi plus généralement quant à ses visées écologiques.

Une **Journée de la Transition** a été lancée et un processus de mobilisation citoyenne a été entrepris sous la dénomination '**Alternatiba**' ; par ailleurs ; des '**Ateliers de la transition énergétique**' ont été mis sur pied, par exemple dans le Nord et en Bretagne, ainsi que dans des territoires de Haute Provence et Lubéron, dans la région 'Provence, Alpes, Côte d'Azur', et nous détaillerons un peu ces derniers.

Journée de la Transition 2015 : 26 septembre 2015

Pour tous ceux qui souhaitent faire retentir et amplifier la **transition citoyenne**, nous vous donnons rendez-vous le 26 septembre 2015 pour la prochaine Journée de la Transition!! Ce sera aussi l'occasion de marquer l'arrivée du tour en tandem d'Alternatiba et d'autres événements dans le cadre de la préparation de la Conférence sur le Climat de Paris de 2015.

Retrouvez la carte de la journée de la transition 2015 en France et la liste et la description des événements organisés ici [Voir la carte en plein écran. Dérouler le menu pour trouver les évènements classés par département](#)).

Etranger Journée de la transition de BRUXELLES avec l'événement : 157 Jules Besme, Le 26/09/2015, à 15h30, avec une séance d'information sur le fonctionnement et l'installation d'un poulailler respectueux de l'environnement dans un jardin privé avec démonstration à l'appui. [En savoir plus >](#)

Consultation des partenaires à découvrir à la source suivante : Source : <http://www.transitioncitoyenne.org/26septembre2015-journees-transition/>

Alternatiba, Village des alternatives (Introduction d'un article Wikipédia)

Alternatiba est un processus de mobilisation de la société face au défi du [changement climatique](#). Dans plus de soixante villes de France et d'Europe où des événements festifs Alternatiba ont été construits ou sont en voie de construction, des centaines d'alternatives sont présentées pour susciter des prises de conscience et des changements de comportement, et faire pression sur les décideurs, notamment dans la perspective de la [Conférence des Nations unies sur le changement climatique](#), la Conférence de [Paris](#), ou **COP21**, qui se déroulera en décembre [2015](#) au [Bourget](#) dans le département de [Seine-Saint-Denis](#).

Article complet avec toutes les références sur le site suivant : https://fr.wikipedia.org/wiki/Alternatiba,_Village_des_alternatives

Voir aussi les articles sur 'Alternatiba' qui ont été publiés par le site ['Yonne Autre'](#)

Les Ateliers de la transition énergétique en Haute Provence et Lubéron

Des initiatives citoyennes sont en marche dans un territoire qui correspond au 'Groupe d'Action Locale Haute Provence - Lubéron qui finance le projet des 'Ateliers de la Transition Energétique ' dans le cadre d'un projet 'LEADER 2007-2013'. Ce projet est financé par le 'Fond Européen Agricole pour le Développement Rural'. Sont concernés 131.000 habitants répartis dans 101 communes, dans les départements du Vaucluse, du Var et des Alpes de Haute Provence, qui recouvrent en partie les Parcs naturels régionaux du Lubéron et du Ventoux.

Des réunions concrètes et conviviales, près de chez vous

Ciné-débat, jeux pédagogiques, retours d'expériences... Les ateliers visent à identifier collectivement les meilleures pistes d'actions locales. Les comptes-rendus issus de ces échanges seront ensuite transmis aux acteurs et décideurs locaux. Retrouvez à [cette page](#) nos prochaines rencontres, ainsi que d'autres manifestations en lien avec la transition.

Des acteurs engagés et dans la transition

Une multitude d'initiatives sont déjà en marche : dans l'agriculture, l'alimentation, la mobilité, les énergies renouvelables, les échanges économiques innovants... Retrouvez les initiateurs de la transition énergétique près de chez vous, et, pourquoi pas, rejoignez-les !

Signalez des initiatives : Vous connaissez des projets liés à la transition énergétique près de chez vous ? Faites les connaître en complétant notre [liste](#).

Signalez des événements

Conférence, festivité, atelier... Faites connaître les manifestations publiques en lien avec la transition énergétique en Haute Provence et Luberon en complétant notre [agenda](#).

Lettre d'information

Inscrivez-vous à la liste de diffusion pour recevoir notre lettre d'information

Carte des initiatives

Dernières initiatives signalées :

- [L'Étable Cowork](#)
- [L'atelier des collines](#)
- [L'université populaire de la transition](#)
- [ARBATS](#)
- [FAITES DU DEVELOPPEMENT DURABLE](#)

Démarche pour [ouvrir un compte Fortuneo en ligne](#)

Source : <http://ateliersdelatransition.fr/PagePrincipale>

Aperçu du document papier intitulé « **Faire ensemble la transition énergétique en Haute Provence et Lubéron » Tome 1 : Les initiatives locales, novembre 2014.**

Les initiatives locales couvrent quatre secteurs d'activités : alimentation, mobilité, économie et énergie. Chacune des actions fait l'objet d'une fiche qui retrace l'origine du projet, sa localisation et ses points clés. Sont brièvement décrits les facteurs de réussite, les résultats attendus et les perspectives, ainsi que les financeurs, les partenaires et les contacts concernés.

Pour le secteur de l'alimentation, on relève notamment les actions suivantes : des jardins partagés d'autoproduction préservant l'environnement et le portefeuille des consommateurs ; la collecte des 'déchets' ou résidus des restaurants collectifs pour enrichir, après compostage, les sols cultivables destinés aux productions de l'agriculture biologique ; l'utilisation d'une chaudière à bois local pour la préparation culinaire de tofu à partir de graines de soja bio ; un collectif de 39 producteurs dont 18 associés qui gèrent un 'Point de vente paysan', pour favoriser les circuits courts ainsi que la collaboration et la mutualisation entre les partenaires locaux ; enfin des initiatives individuelles concernant, d'une part, la promotion pour la pratique du régime 'locavore' qui vise à ne

consommer que des aliments produits dans un rayon de 250 km autour de son domicile, et d'autre part, l'adoption d'un régime alimentaire végétarien qui a pour objet de réduire globalement la consommation de chair animale, à la base d'une grande consommation d'énergie sous forme de calories d'origine alimentaire et d'émissions de gaz à effet de serre.

Le secteur de la mobilité retrace les actions d'assistance électrique sur bicyclette, d'un centre de télétravail avec un tiers-lieu offrant l'usage de bureaux, salles de réunion, matériels informatiques, services de secrétariat qui permettent aux personnes concernées de réduire les distances parcourues et de maintenir un lien social. On relève encore des véhicules électriques équipant les services techniques d'une ville moyenne et un réseau de bus pour les transports collectifs en milieux ruraux qui permettent d'économiser 35% d'énergie par rapport à l'usage des voitures individuelles. Enfin l'organisation d'un 'pédibus' qui permet aux enfants de se rendre à l'école en toute sécurité et la mise en commun d'une 'auto-partagée' permettant à des habitants d'un hameau de réduire les coûts des transports et l'investissement dans une voiture nouvelle.

Sur le plan de l'économie, une action concerne la mise en place d'une monnaie locale non thésaurisable et circulant pour les échanges entre les habitants et les commerçants participants : elle doit conduire à la (re)vitalisation de l'économie locale et des circuits courts. On trouve encore des initiatives qui se rapportent au tourisme durable, à la structuration des 'éco-hameaux', aux 'ressourceries' : des lieux où l'on récupère de vieux objets, en vue de leur recyclage ou de leur réutilisation, enfin aux réseaux d'échanges divers entre utilisateurs par l'organisation d'un 'Système d'Echange Local ou SEL, ainsi que des « Réseaux d'échanges' qui préfigurent tout à fait la nouvelle 'Economie circulaire' qui se met en place.

Concernant spécialement le secteur de l'énergie, des actions concernent le renouvellement d'un gîte d'étape en milieu rural, les abonnements avec de l'électricité verte par l'intermédiaire d'Enercoop, des projets éoliens et des régulations de l'éclairage nocturne en quartiers résidentiels. On a aussi noté l'auto-réhabilitation avec les 'Compagnons bâtisseurs', des investissements éco-responsables avec 'Energie Partagée', la constitution locale d'une filière bois-énergie et des chaufferies à bois

Le tome 2 des 'Ateliers de la transition énergétique en Haute Provence et Lubéron' vient de paraître.

Le nouveau livret des Ateliers de la Transition présente de manière détaillée ce projet, les principales pistes d'actions évoqués par les participants, et 18 projets originaux, d'ici et d'ailleurs, qui pourrait permettre de répondre aux attentes formulées par les habitants.

On y retrouve notamment le concept de 'Repair Café', des autobus gérés par les habitants eux-mêmes, des AMAP de bois bûches, des tiers-lieu pour les télétravailleurs. Autant d'exemples qui pourront inspirer les citoyens et les collectivités, de plus en plus nombreux à vouloir agir en faveur de la transition énergétique.

Téléchargez-le au format PDF !

<https://www.dropbox.com/s/sgcz68fv8gkjdz8/tome%20%20-%20ALTE.pdf?dl=0>

Ces programmes sont portés par l'Association pour les Energies Renouvelables et l'Ecologie (**AERE**) qui est devenue l'Agence locale de la Transition Energétique (**ALTE**).

[AERE : Association pour les énergies Renouvelables et I ...](#)

www.aere-asso.com/

Le 9 janvier 2015, **AERE devient ALTE**. Chers partenaires et acteurs des territoires, Face à l'urgence climatique et énergétique, le contexte est en évolution :

Contact : Impasse Marin la Mesle, 84400 APT 04 90 74 09 18

Source : <http://ateliersdelatransition.fr/wakka.php?wiki=LeTome2VientDeParaitre>

[Retour au Sommaire](#)

ANNEXE 1 - Préserver la planète, protéger les hommes avec la COP 21 -



Quelques extraits :

Document officiel mis à jour le 21 septembre 2015 - Projet porté par [Laurent Fabius](#), [Ségolène Royal](#)

La France va accueillir et présider du 30 novembre au 11 décembre 2015 la Conférence Paris Climat. C'est une échéance cruciale, puisqu'elle doit aboutir à un nouvel accord international sur le climat, applicable à tous les pays, dans l'objectif de maintenir le réchauffement climatique mondial en deçà de 2°C. L'enjeu clé, c'est le financement des politiques climatiques : un pré-accord doit être trouvé sur ce sujet à Lima en octobre, pour réunir 100 milliards de dollars par an à compter de 2020.

Désignation Novembre 2013 La France est désignée pour organiser la COP21.

Sommet Onu 23 septembre 2014 Sommet extraordinaire de l'Onu sur le climat : François Hollande annonce la participation de la France au Fonds vert pour le climat à hauteur de 1 milliard d'euros.

ConfEnvi 28 novembre 2014 Lors de la 3e Conférence environnementale du quinquennat, Manuel Valls déclare la lutte contre le réchauffement climatique Grande Cause nationale 2015.

COP 20 Décembre 2014 Du 1er au 14 décembre 2014 : COP20/CMP10 de Lima, les 196 États fixent un pré-projet qui servira de base à la COP21 de Paris

Feuille de route 4 février Manuel Valls et Ségolène Royal présentent la feuille de route 2015 pour la transition écologique, issue de la 3e Conférence environnementale. Elle contient 74 mesures au total et s'accompagne d'un plan pour une "Administration exemplaire."

Appel de Manille 27 février L'Appel de Manille donne le coup d'envoi de la 21e Conférence sur le climat, 300 jours avant l'issue à Paris le 15 décembre.

40 ministres 6-7 septembre Laurent Fabius, futur président de la COP 21, a réuni les deuxièmes consultations ministérielles informelles pour préparer la conférence de Paris sur le climat. Laurent Fabius a décidé d'organiser des consultations informelles pour accompagner, à un niveau politique, le processus de négociation sur les principaux

thèmes en cours de discussion. Les premières consultations s'étaient tenues les 20 et 21 juillet.

#Go COP21 10 septembre A moins de 100 jours de la Conférence, le chef de l'Etat, François Hollande, a présidé l'évènement "La France s'engage pour le climat. En avant la COP 21 !" au Palais de l'Élysée. 400 personnes, dont les principaux acteurs français qui incarnent l'engagement de la France sur le climat y ont participé : élus, gouvernement, associations, entreprises, artistes, sportifs, syndicats, jeunes, acteurs éducatifs, fondations, blogueurs, artistes, etc.

COP21 30 novembre Ouverture de la Conférence Paris Climat pour 15 jours à Paris-Le Bourget

- [De quoi s'agit-il ?>](#)
- [Où en est-on ?>](#)
- [Partager>](#)

Suivre cette action :

Le contexte+

Grande Cause nationale 2015, la lutte contre le réchauffement climatique est un défi qu'il est primordial de relever. En effet, le cinquième et dernier rapport du Giec souligne l'importance des activités humaines dans le dérèglement climatique et ses principales manifestations :

- la température moyenne annuelle a déjà augmenté de 0,85 °C depuis 1880 et pourrait croître jusqu'à près de 5°C d'ici à 2100 ;
- plus de 90% de l'énergie due au réchauffement climatique est stockée dans l'océan ;
- l'océan Arctique pourrait être libre de glace avant le milieu du 21e siècle et les glaciers de montagne continueront à se vider. Le niveau de la mer s'est élevé de 0,19 mètre au cours de la période 1901-2010. Le GIEC prévoit une hausse probable de 26 à 82 cm d'ici à 2100 ;
- les concentrations de CO2 liées à l'homme ont augmenté de 40% depuis 1750 et de 20% depuis 1958.

La Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) a vu le jour lors du Sommet de la Terre de Rio de Janeiro, en 1992. Ratifiée par 196 "parties", elle reconnaît l'existence d'un réchauffement climatique dû à l'activité humaine et donne aux pays industrialisés la responsabilité de lutter contre ce phénomène.

L'organe suprême de la CCNUCC est la Conférence des parties (COP). Elle se réunit chaque année afin de prendre des décisions, à l'unanimité ou par consensus, pour respecter les objectifs de lutte contre les changements climatiques. Chaque année, la Conférence se déroule sur la base d'une rotation géographique dans un des pays des cinq groupes régionaux de l'Organisation des Nations unies : Asie-Pacifique, Europe de l'Est, Amérique Latine-Caraïbes, Europe de l'Ouest élargie (WEOG) et Afrique.

La CMP représente les États de la réunion des parties au Protocole de Kyoto. Elle veille à la mise en œuvre du Protocole de Kyoto et promeut son effectivité. Ce protocole, adopté en 1997 à la COP3 de Kyoto (Japon), marque un tournant dans la lutte contre le réchauffement climatique. Pour la première fois, 37 pays développés ou en transition s'engagent sur des objectifs contraignants de réduction d'émissions de gaz à effet de serre.

Lors de la Conférence de Copenhague en 2009, les 195 pays représentés n'avaient pas pu trouver un terrain d'entente. Ils ont repoussé à 2015 la signature d'un accord global. Selon Laurent Fabius, président de la COP21, "le fantôme de Copenhague s'éloigne". En septembre 2012, le président de la République, François Hollande, fait part de son intention d'accueillir la 21e Conférence des parties (COP21) en 2015. La France est officiellement désignée pays hôte lors de COP19 de Varsovie, en 2013.

[Voir la chronologie des conférences climat depuis 1988](#) ... [Afficher la suite](#)

De quoi s'agit-il ? ±

La COP21, qui se déroulera à Paris du 30 novembre au 11 décembre 2015, a pour but de freiner les évolutions du dérèglement climatique qui menacent nos sociétés et nos économies. Les objectifs de cette conférence sont ambitieux :

- accueillir au Bourget près de 40 000 personnes, délégués et observateurs ;
- assurer un rôle de facilitateur entre toutes les parties prenantes afin que soit trouvé un accord universel et contraignant pour maintenir la température globale en deçà de 2 °C.

Go COP21

A J-81 de la Conférence, le chef de l'Etat, François Hollande, a présidé l'évènement "[La France s'engage pour le climat. En avant la COP 21 !](#)", le jeudi 10 septembre 2015 au Palais de l'Élysée.

Il s'agissait d'une échéance essentielle pour montrer la force et l'unité de l'équipe "France" dans la dernière ligne droite pour la Conférence Paris Climat.

L'enjeu est planétaire :

"Ce qui est en jeu, ce n'est pas seulement la qualité de la vie, c'est la vie des populations, des territoires, des biosystèmes", a rappelé le président de la République. **Il y a "une chance sérieuse que nous puissions réussir, il y a un risque majeur que nous échouions"**. L'enjeu clé, c'est le financement des politiques climatiques : un pré-accord doit être trouvé sur ce sujet à Lima en octobre, pour réunir 100 milliards de dollars par an à compter de 2020. Il "faudra que chacun des pays puisse confirmer ses engagements et en ajouter d'autres". A cet égard, "la France aussi aura des propositions supplémentaires."

La France doit être volontaire : elle sera de nouveau à l'initiative pour que la taxe européenne sur les transactions financières soit prête au moment de la Conférence - son produit doit aller en partie au financement de la lutte contre le réchauffement climatique dans les pays en développement. Cette mobilisation se poursuivra "au-delà de la Conférence de Paris, pour qu'on puisse être sûrs de cette ressource et qu'on puisse l'affecter à la lutte contre le réchauffement climatique".

La France doit être exemplaire : elle a ainsi annoncé, par la voix de Manuel Valls, la suppression "immédiate de l'assurance crédits export pour les nouveaux projets de centrale à charbon" dénuées de dispositifs de capture et de stockage du CO₂, comme s'y était engagé le président de la République.

Revivez l'événement avec notre 'storify' :

Les députés français ont adopté jeudi 17 septembre 2015 le projet de loi autorisant l'approbation de l'accord signé par la France avec le Secrétariat de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), instance onusienne chargée de l'organisation des COP, au printemps 2015 en vue de la COP21. Le texte, qui a fait l'objet d'une procédure accélérée avec un seul examen par chambre, a été adopté en juillet par le Sénat.

Cet accord fixe "l'ensemble des règles, conditions et modalités relatives à l'organisation, l'accueil et la tenue sur le territoire français de la COP21/CMP11". Il précise, par exemple, la "liste des locaux, matériels, installations et services que le Gouvernement français devra fournir et/ou mettre en place". L'accord insiste également sur la nécessité pour les organisateurs de **parvenir à la "neutralité climatique"** en suggérant "un plan destiné à réduire la consommation de papier" lors de la Conférence. Il stipule aussi que le Gouvernement doit prévoir "des installations médicales appropriées" ou "faire en sorte qu'un hébergement approprié et des moyens de transports publics ou privés soient disponibles, à des tarifs raisonnables, pour tous les participants".

Sur le plan financier, **un budget prévisionnel de 6 millions d'euros** sera versé par la France au Secrétariat de la CCNUCC, qui correspondent au coût engendré par l'organisation de la COP21 à Paris plutôt qu'à Bonn, siège de la CCNUCC, et doivent couvrir les frais des fonctionnaires de l'ONU.

L'APPEL DE MANILLE

Le président de la République s'est rendu, les 26 et 27 février 2015, à Manille, aux Philippines, afin de donner le coup d'envoi de la COP21 et d'appeler à un accord "ambitieux, équitable et universel" à Paris, en décembre 2015. ["L'Appel de Manille"](#) a été lancé par Marion Cotillard et Lauren Legarda, sénatrice philippine. "A Manille aujourd'hui, nous espérons que nous écrirons ensemble l'Histoire à Paris en décembre et que nous ne nous contenterons pas de la regarder se dérouler en simples spectateurs", ont-elles déclaré.

Accueilli par son homologue philippin, Benigno Aquino, et accompagné, outre Marion Cotillard, de Laurent Fabius, Ségolène Royal, Annick Girardin, Nicolas Hulot ([envoyé spécial](#) du président de la République pour la protection de la planète) et Mélanie Laurent, François Hollande a rappelé que le texte de la Conférence Paris Climat concernera "la vie

de milliards de personnes". Le choix de Manille n'est pas anodin puisqu'il est le deuxième pays le plus vulnérable aux risques climatiques selon le World Risk Index 2014. En 2013, le super-typhon Haiyan a fait 7 350 victimes, rasant villes et villages et causant près de 13 milliards de dollars de dégâts.

Les grandes étapes vers un accord à Paris 2015

Lors du Sommet sur le climat à New York le 23 septembre 2014, la France s'est montrée à l'initiative : répondant à l'appel d'ONG comme Oxfam, elle a annoncé qu'elle contribuera à hauteur d'1 milliard de dollars, sur les prochaines années, au Fonds vert de l'ONU pour le climat, destiné à aider les pays vulnérables à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et à s'adapter aux effets du réchauffement. Ce fonds, constitué lors des COP de Copenhague et Cancún, a pour but d'aider les pays vulnérables à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et à s'adapter aux effets du réchauffement climatique. Sa première capitalisation a permis d'atteindre 9,3 milliards de dollars. Trente-deux pays se sont engagés à l'alimenter pendant les quatre prochaines années. Il sera "non seulement la marque de la solidarité mais aussi une capacité pour que l'économie mondiale puisse s'engager vers un nouveau modèle de développement", a noté François Hollande.

La COP20 de Lima en décembre 2014 a ensuite jeté les bases de travail en vue de la COP21 de Paris. C'est aussi le moment où la France a pris officiellement son rôle de "présidence montante" de la COP. Il était donc essentiel pour la France de se mobiliser très fortement.

Les États ont été invités à proposer leurs engagements de réduction des émissions de gaz à effet de serre qui seront intégrés dans l'accord de la Conférence Paris Climat dès le premier trimestre 2015. Ces engagements seront contenus dans des contributions déterminées au niveau national (Intended Nationally Determined Contributions - INDC). S'en suivra une période de consultation qui permettra d'apprécier si les engagements proposés sont propres à tenir l'objectif de limitation de l'augmentation du réchauffement climatique à 2 °C.

Tous les pays devront être soumis aux mêmes règles afin que tous puissent vérifier les efforts consentis par les autres États et avoir l'assurance du respect des engagements. Ces règles de mesure, de rapportage et de vérification (MRV) seront une partie centrale de l'accord de la COP21 et devront en constituer la partie juridiquement contraignante.

L'ensemble des travaux d'élaboration de l'accord sont menés par le groupe de travail de la plateforme de Durban pour une action renforcée (ADP). Alors que seulement 28 pays avaient participé aux ultimes négociations de la COP15 à Copenhague, l'ensemble des 196 parties devront cette fois avoir le sentiment de l'avoir co-écrit afin de pouvoir se l'approprier.

Le sommet du G7, les 7 et 8 juin, a posé plusieurs jalons importants en vue de la COP 21. Les pays membres ont annoncé leurs engagements de mobiliser davantage de financements pour le climat, y compris publics. Ils ont apporté leur soutien à un objectif mondial de réduction de 40 à 70 % des émissions de gaz à effets de serre entre 2010 et 2050. Le G7 a notamment soutenu, sous l'impulsion de la France, le lancement de deux initiatives immédiates et concrètes pour lutter contre le dérèglement climatique et ses effets :

- la généralisation des systèmes d'alertes face aux catastrophes dans les pays les plus vulnérables ;
- une initiative pour accélérer l'accès aux énergies renouvelables en Afrique.

Du 1er au 11 juin 2015, à six mois de la COP21, des représentants de 190 se réunissent à Bonn (Allemagne) pour une session de négociations intermédiaires afin de préciser et d'affiner un texte de 89 pages, dont la version finale sera soumise à la fin de l'année à Paris aux délégués de la COP21 et qui sera la base du nouveau traité international sur le climat. Laurent Fabius, Christina Figueres, la responsable climat aux Nations unies, et Manuel Pulgar-Vidal, ministre de l'Environnement du Pérou, qui a présidé la conférence de Lima (COP20), ont donné le coup d'envoi des travaux. Le ministre des Affaires étrangères et du Développement international a indiqué que l'objectif de la France est de "*parvenir à un pré-accord dès le mois d'octobre*" pour obtenir un accord sur le climat à Paris en décembre. Il faut donc faire des choix dès à présent, à Bonn :

- "*A moins de 200 jours de la COP21, chaque rendez-vous doit constituer un pas supplémentaire vers l'accord*"
- 2 autres sessions intermédiaires de négociations sont prévues à la fin de l'été et en octobre ;
- 2 réunions seront par ailleurs organisées au niveau ministériel par la France, à Paris, les 20 et 21 juillet et le 7 septembre, pour "*permettre d'avancer sur les questions les plus délicates*".

Étape clé dans le calendrier climat 2015, [le Sommet mondial Climat & Territoires](#), organisé à Lyon les 1er et 2 juillet 2015, et placé sous le Haut Patronage du président de la République, était le principal rendez-vous des collectivités territoriales et de l'ensemble des acteurs non-étatiques avant la COP21. Les territoires sont en première ligne de la lutte contre le changement climatique, par leurs capacités à réduire les émissions de gaz à effet de serre et par leurs actions d'adaptation face aux impacts des dérèglements climatiques. Leur contribution est cruciale pour la réussite de la COP21.

A six mois de la COP21, le Sommet mondial Climat & Territoires a permis à l'ensemble des acteurs non-étatiques (collectivités territoriales, ONG, acteurs économiques, partenaires sociaux, jeunes, femmes, scientifiques) de faire entendre leur voix, de souligner l'importance d'une approche territoriale des enjeux climatiques. A Lyon, ils ont soumis leurs engagements concrets et propositions spécifiques aux États négociateurs chargés de conclure un nouvel accord climat ambitieux et universel à Paris en décembre.

L'équipe de France de la COP21

Tout le Gouvernement est mobilisé pour assurer la réussite de cet événement planétaire. **La présidence de la COP21 a été dévolue à Laurent Fabius.** Le ministre des Affaires étrangères et du Développement international assumera la responsabilité globale de la négociation multilatérale. La construction d'une position européenne incombera à Ségolène Royal, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.

La **mobilisation de la société civile** s'appuiera sur les initiatives proposées par Ségolène Royal. Tous les autres ministres suivront les secteurs relevant de leur compétence. Comme annoncé en [Conseil des ministres](#) le 28 janvier 2015, une équipe

interministérielle chargée de la négociation et de l'Agenda des solutions a été constituée. Sa direction a été confiée à Laurence Tubiana, ambassadrice chargée des négociations sur le changement climatique, représentante spéciale pour la conférence Paris Climat 2015. [Découvrir l'équipe de France de la COP21](#)

Coalition Climat 21, Grande cause nationale en 2015

Manuel Valls a attribué le label Grande cause nationale pour l'année 2015 à la "Coalition Climat 21". Celle-ci rassemble des associations et mouvements de la société civile dont le but est de sensibiliser sur les changements climatiques. Le label Grande cause nationale permettra à sa campagne de communication de bénéficier de diffusions gratuites sur les radios et chaînes de télévision publiques.

Le Premier ministre souhaite, ainsi, manifester son soutien à une initiative qui, par le rassemblement de multiples acteurs, renforcera la mobilisation et amplifiera les messages en faveur des enjeux de la COP 21.

Engager tous les acteurs de la société civile

Le Gouvernement souhaite que la société civile dans son ensemble participe à ce défi historique. Des rencontres sont régulièrement organisées afin d'associer au maximum dans ce processus les bonnes volontés et de recueillir les bonnes idées. [Un rapport sur le rôle des collectivités territoriales](#) dans la lutte contre le changement climatique a été rédigé par Ronan Dantec, sénateur de Loire-Atlantique, et Michel Delebarre, sénateur du Nord. Ces collectivités sont au cœur du dispositif car elles concentrent une grande partie des investissements nécessaires à la réussite de la transition énergétique. "Sans le travail des collectivités locales, impossible de lutter contre le dérèglement climatique", rappelle Ségolène Royal.

Priorité du quinquennat de François Hollande, la jeunesse aura également toute sa part dans la réussite de la conférence Paris 2015. Les initiatives de terrain, organisées par les associations, les mouvements étudiants, etc., seront répertoriées sur le site du [ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie](#) (ex. : COP for Youth (COY), éco-parlements des jeunes, COP in My City).

[Pour tout savoir et vous mobiliser, rendez-vous sur cop21.gouv.fr](#)

L'éducation à l'écologie une manière concrète de vivre les valeurs de la République

Solidarité, responsabilité, engagement, respect : le développement durable mobilise des valeurs similaires à celles de la République. La feuille de route 2015 du Gouvernement pour la transition écologique comporte un volet très important pour renforcer l'éducation à l'environnement. Parmi les mesures annoncées le 4 février 2015 par Ségolène Royal et Najat Vallaud-Belkacem :

- une "semaine pour le climat" se tiendra chaque année dans tous les établissements scolaires ;
- les projets d'école ou d'établissement intégrant le développement durable seront généralisés, les labels E3D doublés dans chaque académie d'ici à 2017 ;

- tous les programmes scolaires et toutes les disciplines intégreront le développement durable, de la maternelle au baccalauréat ;
- des simulations de négociations internationales sur le changement climatique seront organisées d'ici à l'automne 2015 dans chaque collège et chaque lycée, avec toutes les classes qui le souhaitent ;
- des éco-délégués (délégués de classe sur le développement durable) seront désignés dans tous les collèges et lycées pour sensibiliser leurs camarades et proposer des projets communs...

Par ailleurs, l'ensemble des mouvements d'étudiants et de la jeunesse sera associé aux travaux du Conseil national de la transition écologique pour la COP21. Aussi, pour valoriser les initiatives étudiantes, un concours "génération développement durable" est lancé à destination des étudiants, en partenariat avec la Conférence des présidents d'universités, la Conférence des grandes écoles, le REFEDD et le magazine " La Recherche", parrainé par Yann Arthus-Bertrand. [En savoir plus](#)

Faire de la France un modèle de la transition énergétique

Il n'y a plus un instant à perdre, il y a urgence et c'est la responsabilité de cette génération que de préparer un monde différent pour la et les générations qui suivront.

Manuel Valls 4 février 2015

"La France, qui se mobilise pour la COP21, doit être exemplaire chez elle pour convaincre et entraîner", a souligné Ségolène Royal le 10 février 2015. C'est en ce sens que le Gouvernement a engagé [la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte](#), dont l'examen parlementaire s'achève, et présenté, le 4 février, la feuille de route gouvernementale 2015 pour la transition écologique.

Cette feuille de route comporte 3 grands volets : la conférence Paris Climat 2015 ; les transports et mobilité durables ; la santé et l'environnement. Elle doit permettre de bâtir le modèle environnemental français, un modèle qui doit non seulement entraîner le pays mais aussi "rayonner en Europe et dans le monde", a rappelé Manuel Valls.

Transition écologique : "C'est une profonde transformation de nos modes de vie, les Français en ont de plus en plus conscience"

mercredi 4 février 2015

A cette occasion, le président de la République l'a dit et le Premier ministre répété : la France supprimera l'assurance-crédit à l'export des centrales à charbon sans stockage de CO2. Car la France doit se montrer exemplaire à quelques mois de la Conférence Paris Climat. Ségolène Royal présentera prochainement un calendrier concret de retrait qui tiendra compte de la situation des entreprises mais permettra de réaliser l'ambition affichée par le chef de l'État.

Il s'agit également de voir le défi climatique avec un œil positif en mettant l'accent sur les avantages à en tirer, notamment en matière de créations d'emplois, d'innovations et d'économies d'énergie. Les émissions françaises de gaz à effet de serre sont déjà parmi

les plus faibles des pays développés. Pendant la COP21, la France mettra en place **un plan d'action** permettant de réduire au maximum l'impact de celle-ci sur le plan des consommations de ressources naturelles (eau, déchets, énergies) et des émissions de gaz à effet de serre. Le Gouvernement promeut un ["agenda des solutions"](#) qui recueille et dynamise les initiatives de la société civile afin de porter en amont de la conférence **une vision positive de la lutte contre le dérèglement climatique**.

[... Afficher la suite](#)

Où en est-on ? ±

5e petit déjeuner du 32 av ec Nicolas Hulot sur les enjeux de la COP21

lundi 30 mars 2015

Transition écologique : "C'est une profonde transformation de nos modes de vie, les Français en ont de plus en plus conscience"

mercredi 4 février 2015

COP 21 : accord conclu pour un mandat de négociation ambitieux de l'Union européenne

Le Conseil environnement de l'UE a adopté à l'unanimité un mandat de négociation exigeant et clair pour la COP21.

L'Union européenne se fixe des objectifs ambitieux pour parvenir à un accord universel, équitable et juridiquement contraignant.

Les principales avancées du mandat :

- un objectif de long terme qui prévoit zéro émission nette d'ici à 2100, pour garantir une trajectoire d'augmentation maximale de 2° de la température ;
- un mécanisme de réexamen tous les cinq ans du niveau d'ambition en matière de réduction de gaz à effet de serre, sans possibilité de diminuer l'effort ;
- l'intégration d'un signal fort concernant le financement pour une solidarité accrue en faveur des plus vulnérables face au dérèglement climatique (suite à une proposition française) ;
- l'adaptation comme élément central d'un accord équilibré...

Cette étape constitue sans nul doute une étape vers un succès à Paris.

[AFFAIRES EUROPEENNES](#) | [ECOLOGIE - ENERGIE](#) | [AFFAIRES ETRANGERES](#)

Publié le 18 septembre 2015

COP21 : Appel à manifestation d'intérêt pour le volet "agriculture" du LPAA

Le ministère de l'Agriculture en tant qu'organisateur officiel du volet "agriculture" du Plan **d'action Lima-Paris (LPAA)**, a lancé un nouvel appel à manifestation d'intérêt afin

d'identifier des initiatives ambitieuses et concrètes de différents acteurs pouvant être intégrées au LPAA.

[Retrouvez l'intégralité de l'appel à manifestation d'intérêt](#)

[Formulaire téléchargeable à compléter](#)

AGRICULTURE

Publié le 15 septembre 2015

La France s'engage pour le climat : en avant la COP21 ! #GoCOP21

La mobilisation pour la conférence Paris - Climat a été officiellement présentée le 10 septembre à l'Élysée par le président de la République. Objectif : montrer la force et l'unité de l'équipe "France" dans la dernière ligne droite pour la Conférence Paris Climat (COP21), en décembre 2015.

La France va accueillir et présider la [21e Conférence des parties de la Convention-cadre des Nations-unies sur les changements climatiques](#) (COP21/CMP11), du 30 novembre au 11 décembre 2015. Cette échéance est cruciale : elle doit aboutir à l'adoption d'un premier accord universel et contraignant sur le climat pour maintenir la température globale en deçà de 2°C. La France aura à jouer un rôle de premier ordre sur le plan international, pour rapprocher les points de vue et faciliter la recherche d'un consensus des Nations unies.

ECOLOGIE - ENERGIE

Publié le 11 septembre 2015

COP 21 : les chiffres clés sur Paris-Le Bourget

AFFAIRES ETRANGERES

Publié le 11 septembre 2015

COP 21 : Laurent Fabius réunit les deuxièmes consultations ministérielles informelles à Paris

Laurent Fabius, futur président de la COP 21, réunit les 6 et 7 septembre les deuxièmes consultations ministérielles informelles pour préparer la conférence de Paris sur le climat.

AFFAIRES ETRANGERES

Publié le 7 septembre 2015

Un "appel des consciences pour le climat"

Le "sommet des consciences" qui se tenait au Cese a permis aux principales autorités morales et religieuses qui y participaient de s'exprimer sur la nécessité de la lutte contre le dérèglement climatique et de lancer un "appel des consciences pour le climat".

Après les consultations informelles ministérielles du 20 et 21 juillet, qui ont mobilisé la communauté internationale à un niveau politique, cet événement a permis de s'adresser à la société civile et au-delà au public, pour faire de la COP21 un succès.

Laurent Fabius a prononcé le discours de clôture.

[AFFAIRES ETRANGERES](#)

Publié le 23 juillet 2015

COP21 : 2 décisions positives importantes saluées par Laurent Fabius

Dimanche, le texte de l'agenda pour le développement durable à l'horizon 2030 a été approuvé par les négociateurs de tous les Etats membres des Nations unies, en vue de son adoption lors du Sommet de New York à la fin septembre. Le texte appelle notamment à un accord ambitieux et universel en décembre à Paris, et crée un nouvel objectif du développement durable, l'action urgente pour combattre le changement climatique et ses conséquences.

Lundi, le Président Obama a adopté une réglementation pour réduire les émissions de gaz à effet de serre des centrales électriques américaines. Ce plan manifeste l'engagement des Etats-Unis dans la lutte contre le dérèglement climatique.

[AFFAIRES ETRANGERES](#)

Publié le 4 août 2015

Les citoyens du monde mobilisés pour Paris Climat 2015

Un débat citoyen planétaire sur le climat et l'énergie associant 10 400 citoyens issus de 83 pays, 5 continents et 15 îles s'est tenu le 6 juin. Dans chaque pays, cent citoyens ont participé à une journée d'information et de délibération leur permettant de donner leur avis sur 5 sujets clés des négociations de la 21e Conférence des Parties (COP21), qui aura lieu à Paris en décembre 2015.

Ce débat est la plus grande consultation citoyenne jamais organisée à l'échelle internationale. Ses premiers résultats donnent une photographie en temps réel de la conscience environnementale mondiale.

En France, 13 débats ont eu lieu, avec l'appui décisif des régions qui ont également contribué, par de la coopération décentralisée, à la tenue de débats dans des pays en développement (Madagascar, Mauritanie, Burkina Faso, ou encore Sénégal).

Visionner aussi le [message de Ségolène Royal transmis à l'occasion du débat citoyen planétaire](#).

[AFFAIRES ETRANGERES](#) | [ECOLOGIE - ENERGIE](#)

Publié le 10 juin 2015

Med COP 21 : lutter contre le dérèglement climatique en Méditerranée

Echanger sur les bonnes pratiques, créer des propositions pour intensifier le passage aux réalisations concrètes et développer les coopérations pour lutter contre le dérèglement climatique : telles sont les ambitions de la réunion MEDCOP21 à laquelle participait Laurent Fabius. Avec près de 500 représentants des acteurs du pourtour méditerranéen et représentants des Etats et de leurs organismes déconcentrés, ce forum visait à initier une dynamique pérenne de développement durable et de lutte contre le changement climatique à l'échelle méditerranéenne. Les travaux de ces journées - bilan de l'action de la société civile en Méditerranée, agenda positif méditerranéen - seront portés au moment de Paris Climat 2015.

A noter : la MEDCOP21 accueillait le plus grand bateau solaire du monde : le MS Tûranor PlanetSolar.

AFFAIRES ETRANGERES

Publié le 8 juin 2015

Laurent Fabius : "Le climat, une question de guerre ou de paix"

En décembre, Laurent Fabius présidera la Conférence climat de Paris, la COP 21. À six mois de l'échéance, le ministre des Affaires étrangères expose ses objectifs dans un entretien donné au JDD.

AFFAIRES ETRANGERES

Publié le 1 juin 2015

Renforcer la place des transports dans l'agenda de la COP 21

Lors du Forum international des transports à Leipzig, en Allemagne, Alain Vidalies a appelé à la pleine contribution des transports dans la lutte contre le changement climatique.

La France s'est engagée dans un nouveau modèle énergétique, au travers notamment du projet de loi relatif à la transition énergétique et la croissance verte. Le secrétaire d'Etat a souligné la pertinence des initiatives des acteurs non-gouvernementaux et des collectivités locales, pour innover dans le secteur des transports.

Dans la perspective de la COP 21, Alain Vidalies souhaite que "les échanges sur les initiatives de l'agenda des solutions alimentent la mobilisation des acteurs de transports pour la lutte contre le changement climatique et ses effets".

TRANSPORTS - MER

Publié le 29 mai 2015

COP21 : 1 jour, 1 action

La France va accueillir et présider la 21e Conférence des parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, du 30 novembre au 11 décembre

2015. A moins de 200 jours de cette conférence internationale, retrouvez chaque jour une action concrète en faveur de la transition énergétique.

Des citoyens engagés dans un projet éolien, une entreprise à la conquête des énergies renouvelables, une collectivité locale tournée vers le zéro déchet....

Le site du ministère votreenergiepourlafrance.fr propose chaque jour une action nouvelle. Vous pouvez également déposer la vôtre !

[ECOLOGIE - ENERGIE](#)

Publié le 18 mai 2015

Les lycéens franciliens à l'heure de la COP21

"Lycéens Franciliens, notre #COP21" Les élèves exemplaires dans leur expression et leurs connaissances sur le climat pic.twitter.com/3ih94h9QBo

Parvenir à un accord sur le climat dans la journée du 6 mai, c'est le défi que se sont lancés les lycéens de 2nde, originaires des 14 établissements participant au projet "Lycéens franciliens, notre COP 21". Au lycée du Bourget, Ségolène Royal et Najat Vallaud-Belkacem, ont assisté à une partie de cette journée-marathon au cours de laquelle était simulée une véritable conférence internationale.

[ECOLOGIE - ENERGIE](#) | [EDUCATION NATIONALE](#) | [ILE-DE-FRANCE](#)

Publié le 6 mai 2015

5e rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

Le message du rapport est clair. Le dérèglement climatique, causé par l'activité humaine, est incontestable. Ses premiers impacts sont ressentis partout dans le monde, et le chemin actuel conduirait à une hausse des températures bien au-delà des 2°C acceptables. C'est une menace grave pour la biodiversité, la sécurité alimentaire et la santé de nos concitoyens. Une mobilisation universelle et immédiate est nécessaire. L'accord de Paris en 2015 devra apporter une réponse politique à la hauteur du constat des scientifiques. Les prochaines étapes - la conférence de Lima en décembre prochain, puis la présentation des objectifs nationaux de réduction des émissions au début de l'année 2015 - seront décisives.

Laurent Fabius, Ségolène Royal, et Annick Girardin saluent ce travail scientifique international pluridisciplinaire et de grande qualité.

[DEVELOPPEMENT - FRANCOPHONIE](#) | [ECOLOGIE - ENERGIE](#) | [AFFAIRES ETRANGERES](#)

Publié le 4 novembre 2014

Ces actions peuvent aussi vous intéresser

[La transition énergétique pour la croissance verte](#)

[La protection de la biodiversité](#)

[Voir toutes les actions](#) - **Le Gouvernement agit pour vous.**

Sauf mention contraire, tous les textes de ce site sont sous licence Creative Commons.

[Twitter](#)[Facebook](#)[Tumblr](#)[Flux](#) [rss](#)

[L'ACTUALITÉ du Premier ministre](#) - [LES ACTIONS du Gouvernement](#)

- o [Le Pacte](#)
- o [Les actions](#)

- o [L'essentiel des ministères](#)

- o [Le Porte-parole](#)

- o [Conseil des ministres](#)

- [LE GOUVERNEMENT et les institutions](#)
- [PARTAGEZ et diffusez](#)

Liens secondaires

- [Données ouvertes](#)
- [Écrire au premier ministre](#)

- [Contactez-nous](#)

- [Lettre d'information](#)

- [Mentions légales](#)

- [English](#)

Du 1er au 11 juin, à six mois de la COP21, des représentants de 190 se réunissent à Bonn (Allemagne) pour une session de négociations intermédiaires afin de préciser et d'affiner un texte de 89 pages, dont la version finale sera soumise à la fin de l'année à Paris aux délégués de la COP21 et qui sera la base du nouveau traité international sur le climat. Laurent Fabius, Christina Figueres, la responsable climat aux Nations unies, et Manuel Pulgar-Vidal, ministre de l'Environnement du Pérou, qui a présidé la conférence de Lima (COP20), ont donné le coup d'envoi des travaux. Le ministre des Affaires étrangères et du Développement international a indiqué que l'objectif de la France est de "*parvenir à un pré-accord dès le mois d'octobre*" pour obtenir un accord sur le climat à Paris en décembre. Il faut donc faire des choix dès à présent, à Bonn :

- "*A moins de 200 jours de la COP21, chaque rendez-vous doit constituer un pas supplémentaire vers l'accord*"
- 2 autres sessions intermédiaires de négociations sont prévues à la fin de l'été et en octobre ;

- 2 réunions seront par ailleurs organisées au niveau ministériel par la France, à Paris, les 20 et 21 juillet et le 7 septembre, pour "permettre d'avancer sur les questions les plus délicates".
- Étape clé dans le calendrier climat 2015, [le Sommet mondial Climat & Territoires](#), organisé à Lyon les 1er et 2 juillet 2015, et placé sous le Haut Patronage du président de la République, était le principal rendez-vous des collectivités territoriales et de l'ensemble des acteurs non-étatiques avant la COP21. Les territoires sont en première ligne de la lutte contre le changement climatique, par leurs capacités à réduire les émissions de gaz à effet de serre et par leurs actions d'adaptation face aux impacts des dérèglements climatiques. Leur contribution est cruciale pour la réussite de la COP21.

A six mois de la COP21, le Sommet mondial Climat & Territoires a permis à l'ensemble des acteurs non-étatiques (collectivités territoriales, ONG, acteurs économiques, partenaires sociaux, jeunes, femmes, scientifiques) de faire entendre leur voix, de souligner l'importance d'une approche territoriale des enjeux climatiques. A Lyon, ils ont soumis leurs engagements concrets et propositions spécifiques aux États négociateurs chargés de conclure un nouvel accord climat ambitieux et universel à Paris en décembre.



L'intégralité des textes et les vidéos sont à découvrir à la source officielle :

<http://www.gouvernement.fr/action/la-cop-21>

[Retour au Sommaire](#)

7. Quelques articles d'actualités sur 'Climat - Energie'

- A. « **La Chine s'apprête à s'engager à limiter ses émissions de gaz à effet de serre** ».

Par Harold Thibault *in* Le Monde.fr | 25.09.2015 à 06h31 • Mis à jour le 25.09.2015 à 11h39

« *Le président chinois Xi Jinping va **prendre** un engagement historique, vendredi 25 septembre, pour **lancer** un programme national en 2017, visant à **limiter** les émissions de gaz à effet de serre et à **forcer** les industries à **acheter** des **crédits** carbone* ».

« Selon des responsables de l'administration Obama cités par le *New York Times*, [cette annonce a été faite](#) au cours d'une réunion au sommet de la Maison Blanche avec le président Obama. Divisés sur de nombreuses questions, la [Chine](#) et les Etats-Unis souhaitent [user](#) de leur influence au niveau [international](#) pour [lutter](#) contre le réchauffement climatique et pour [presser](#) d'autres nations à [faire](#) de même... »

*Sous-titre : **Marché de quotas en 2017***

Lire aussi : [Aux Etats-Unis, Xi Jinping cherche à rassurer](#)

Sous-titre : **Mécontentement de l'opinion publique chinoise**

Lire aussi : [Climat : des villes américaines et chinoises s'engagent](#)

Autres articles du journal 'Le Monde' sur le climat

- [Le réchauffement climatique met la biodiversité en péril Vidéo](#)
- [La mobilisation contre les énergies fossiles prospère](#)
- [Changement climatique : une nouvelle stratégie](#)

Édition réservée aux abonnés du journal 'Le Monde' Contenu exclusif

- [Climat : la Chine et les Etats-Unis aux avant-postes](#)
- [La détérioration de la qualité de l'air : une bonne nouvelle pour le climat ?](#)
- [Passer des milliards aux milliers de milliards de dollars : comment repenser l'aide au développement ?](#)

© Le Monde.fr- Accès conditionnel [Abonnez-vous au Monde.fr dès 1 €](#)

L'article complet avec une vidéo est à lire sur ce site :

http://mobile.lemonde.fr/climat/article/2015/09/25/la-chine-va-prendre-un-engagement-historique-pour-limiter-les-emissions-de-gaz-a-effet-de-serre_4771034_1652612.html?xtref=https://www.google.fr

- B. **La mobilisation, contre les énergies fossiles, prospère.** Par Simon Roger et Stéphane Lauer (New York, correspondant) *in* LE MONDE | 23.09.2015 à 06h49 • Mis à jour le 23.09.2015 à 11h07

« Tout juste vingt-quatre heures après la diffusion d'un rapport de l'Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE) qui évalue à 500 milliards de dollars (449 milliards d'euros) par an les subventions publiques aux combustibles fossiles, une nouvelle étude lève le **voile** sur un autre mouvement d'ampleur : le désengagement des actifs investis dans les énergies fossiles. Ce secteur est considéré comme le premier responsable du réchauffement climatique, **pétrole**, gaz, charbon représentant 80 % des émissions mondiales de CO₂ et 67 % des émissions de gaz à effet de serre ».

Lire aussi : [Selon l'OCDE, les Etats dépensent trop de milliards en faveur des énergies fossiles](#)

« L'association Divest-Invest a annoncé, mardi 22 septembre, lors de la New York Climate Week, en présence de Leonardo DiCaprio et Justin Rockefeller, représentant leurs fondations respectives, que l'ensemble des actifs gérés par des fonds de pension, des compagnies d'assurances et des œuvres philanthropiques ayant pris l'engagement de ne plus **investir** dans le charbon, le pétrole et le gaz, avait atteint un **total** de 2 600 milliards de dollars (2 300 milliards d'euros). Cette somme comprend les portefeuilles de plus de 430 institutions comme le fonds de pension California Public Employees' Retirement System (Calpers), le fonds de pension gouvernemental norvégien, la Canadian Medical Association ou encore l'université de Californie, ainsi que plus de deux mille riches investisseurs à **titre** personnel ». **Sous-titres** des autres parties développées : .

Agir sur le climat ... Lire aussi : [Tout comprendre aux négociations climatiques](#)

Baisse des cours du pétrole ...

Autres articles du journal 'Le Monde' sur le Climat

- [Changement climatique : une nouvelle stratégie](#)
- [En Californie, « les feux échappent à tout contrôle »](#)
- [Selon l'OCDE, les Etats dépensent trop de milliards en faveur des énergies fossiles](#)

Édition abonnés Contenu exclusif - [Abonnez-vous au Monde.fr dès 1 €](#)

- [Les entreprises sont mal protégées contre le risque climatique](#)
- [L'effroyable surprise des catastrophes certaines](#)
- [EDF veut doubler sa production d'énergie renouvelable en 2030](#)

© Le Monde.fr – Article complet avec illustration à lire à la source :

http://mobile.lemonde.fr/climat/article/2015/09/23/la-mobilisation-contre-les-energies-fossiles-prospere_4767772_1652612.html?xtref=https://www.google.fr

- C. « **Hikari, à Lyon, le premier quartier à énergie positive de France** » -, Document diffusé par [Futura-Sciences](#) le 24/09/2015 à 15:35 - Lyon-AFP

« Récemment inauguré à Lyon, un îlot rassemblant logements, commerces, bureaux et parkings devrait produire davantage d'énergie qu'il n'en consomme. Ce principe de « l'énergie positive » est déjà concrétisé sur une centaine de bâtiments en France mais c'est la première fois, assurent ses promoteurs, qu'il est appliqué à un petit quartier ».

« L'îlot Hikari, à Lyon, rassemble plusieurs technologies pour réduire la consommation électrique et pour produire de l'énergie selon le principe de l'énergie positive. © AFP Photo, Jeff Pachoud ».

« *L'innovation énergétique est notre fil conducteur. Elle trouve un point d'orgue avec Hikari, un démonstrateur de ce qu'on est capable de faire aujourd'hui* », souligne Benoît Bardet, directeur adjoint de la société publique chargée d'aménager le nouveau quartier de la Confluence. C'est le « *premier îlot à [énergie positive](#) en France* », se targue son constructeur Bouygues Immobilier. En d'autres termes, Hikari produit plus d'énergie qu'il n'en consomme. Un exploit technologique qui se banalise pour des bâtiments isolés et aujourd'hui réalisé pour la première fois à l'échelle d'un ensemble urbain à usage diversifié ».

« **Hikari** ([lumière](#) en japonais) est composé de trois bâtiments portant chacun le nom japonais de points cardinaux : des bureaux (loués au cabinet international d'expertise comptable Deloitte), 32 logements et un troisième édifice dédié à des usages tertiaires et surmonté de quatre « villas » en [duplex](#). Au total, 12.800 mètres carrés, dont 7.500 m² de bureaux, 4.000 m² de logements, 1.000 m² de commerces et un parking de 88 places. « *On s'y retrouve en mêlant bureaux et logements car on n'a pas les mêmes cycles d'utilisation de l'[énergie](#)* », souligne Benoît Bardet. Les bureaux sont désertés la nuit quand l'occupation des logements est maximale ».

« L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie ([Ademe](#)) recense 333 bâtiments à énergie positive en service ou sur le point d'être livrés en France. Parmi eux figurent beaucoup de maisons individuelles et d'écoles mais aussi, et de plus en plus, des bureaux. Jusqu'à ce jour, cependant, il n'en existait pas associant bureaux, commerces et habitations. Si Hikari affiche un tel accent nippon, c'est qu'il est l'œuvre de Kengo Kuma, architecte de la lumière et de la transparence. Le projet a aussi bénéficié d'une aide importante du Nedo (l'[Ademe](#) japonais) et Toshiba a été retenu comme chef de file de la partie industrielle ».

« La tour Elithis de Dijon en 2009, est une réalisation pionnière dans le domaine de l'énergie positive. Cet immeuble de bureaux, comportant dix étages, intègre de nombreuses solutions : protection contre le soleil, isolation, ventilation naturelle, panneaux photovoltaïques sur le tout... »

Produire 0,2 % d'énergie en plus

« L'ensemble est conçu pour consommer 1.500 MWh d'[énergie primaire](#), soit 50 % à 60 % de moins que la réglementation thermique actuelle (pourtant récemment durcie) et produire environ 0,2 % d'énergie en plus. Pour y parvenir, toutes les recettes de l'[architecture bioclimatique](#) ont été mises en œuvre, faisant la part belle à la lumière et à la [ventilation naturelle](#). Les [toits](#) des bâtiments et l'une des façades sont bardés de [cellules photovoltaïques](#) et la [géothermie](#) est mise à contribution. Un système produit de l'eau froide grâce à la chaleur de la [cogénération](#) et au froid de la nappe [phréatique](#). L'éclairage est assuré par des diodes électroluminescentes ([Led](#)) de nouvelle génération ».

« Les bâtiments sont truffés de capteurs et autres gadgets *made in Japan*, qui permettent par exemple aux [stores](#) de se relever automatiquement lorsque l'on pénètre dans son bureau. Le tout est piloté de manière centralisée pour calculer en temps réel et au plus juste la production d'énergie nécessaire. « *Le bâtiment sent ses habitants et s'adapte à eux* », résume-t-on chez Toshiba ».

Un engouement pour la construction écologique

« [Bâtiment à énergie positive](#) ne veut pas pour autant dire autonome en énergie : une partie des besoins est couverte par une petite centrale à cogénération fonctionnant à l'huile de colza. Une chaudière à gaz est également prévue en cas d'urgence. Hikari est, bien sûr, plus cher que des bâtiments conventionnels mais le surcoût a été « *assez largement* » pris en charge par les partenaires japonais, fait-on valoir chez l'aménageur ».

« Pour Maeva Tholance, ingénieure spécialiste du dossier à l'Ademe, si l'engouement actuel pour les bâtiments à énergie positive peut en partie s'expliquer par des « *arguments marketing* », le [mouvement](#) enclenché ne peut que se poursuivre au vu de la « *prise de conscience* » des groupes de BTP, confrontés au durcissement des normes. L'[isolation des bâtiments](#) par l'extérieur, la plus efficace, était si peu entrée dans les mœurs qu'aussi récemment qu'en 2007, Lyon a dû financer la formation d'ouvriers spécialisés. Et « *aujourd'hui, il ne viendrait à l'idée de personne de la subventionner* » car elle est entrée dans les mœurs, relève Benoît Bardet pour illustrer les pas de géant de la construction « verte » et des [écomatériaux, clé de la construction écologique](#). « *À l'évidence, un certain nombre d'innovations développées par Hikari pourraient devenir la*

norme », souligne le responsable, en pointant, en face, le chantier d'un nouveau quartier où les usages de l'énergie seront aussi mutualisés ».

À découvrir en vidéo autour de ce sujet :

« Comment gérer la consommation énergétique des constructions ? Quelles sont les forces et faiblesses énergétiques de nos maisons ? François Moisan, directeur exécutif de la stratégie et de la recherche à l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), nous brosse un portrait, dans cette vidéo, de la maison du futur ».

© 2001-2015 [Futura-Sciences](http://www.futura-sciences.com), tous droits réservés - [MadeInFutura](http://www.futura-sciences.com) - Article complet avec illustrations et accès à la vidéo sont accessibles sur le site suivant : <http://www.futura-sciences.com/magazines/maison/infos/actu/d/batiment-hikari-lyon-premier-quartier-energie-positive-france-59859/>

- D. **[ONU François Hollande Paris climat 2015 Changement climatique - Climat: Hollande à la manoeuvre à l'ONU - 'Document RFI\)](#)**
Par [RFI](#) Publié le 27-09-2015 Modifié le 27-09-2015 à 09:20

« Un déjeuner de travail des chefs d'Etat sur les changements climatiques doit se tenir ce dimanche à New York, coprésidé par Ban Ki-moon et François Hollande, en prélude à l'ouverture de l'Assemblée générale des Nations unies. A quelques semaines de la COP 21, la conférence sur le climat qui doit avoir lieu à Paris, le président français entend peser de tout son poids pour obtenir des engagements concrets. Pour François Hollande, c'est le fil directeur de cette Assemblée générale des Nations unies, la quatrième depuis qu'il est président : la [COP 21](#), la prochaine conférence pour le climat que la France accueillera dans deux mois à Paris ».

« Soixante-quinze pays ont déjà déposé leur contribution ; ils représentent quasiment 70% des émissions de gaz à effet de serre de la planète. Mais rien ne garantit encore un succès en décembre 2015. D'où la volonté de François Hollande de profiter du cadre des Nations unies pour donner une impulsion politique que la France espère majeure ».

« Avec l'organisation d'un déjeuner de travail, qui regroupera une trentaine de chefs d'Etat, cette Assemblée générale de l'ONU, c'est en effet, avec le G20 de novembre, l'un des derniers grands rendez-vous diplomatiques. C'est « *la dernière ligne droite avant Paris* », confirme Laurent Fabius, le ministre français des Affaires étrangères. « *Elle doit renforcer la dynamique actuelle qui est positive, mais qui doit être accélérée parce qu'il reste beaucoup de travail et finalement assez peu de temps.* »

Question de gros sous

« On déjeune pour le climat, et on dîne également. Cette fois pour mobiliser la société civile et le secteur privé : François Hollande participera ce dimanche soir à un dîner réunissant de grands patrons, dont Bill Gates. Il s'agit là de mobiliser des investissements. L'argent est bien le nerf de la guerre climatique ».

« Et les associations de défense de l'environnement qui sont présentes à New York pour faire pression sur les chefs d'Etats, estiment que la France devrait montrer l'exemple. « *L'Assemblée générale des Nations unies est le moment opportun pour François*

Hollande, juge ainsi Camille Sarret, porte-parole de Coalition Plus, un collectif d'associations. La réussite de la COP 21 est conditionnée à la question des financements et donc la France a une solution à portée de main, c'est ce qu'on appelle la taxe européenne sur les transactions financières. François Hollande en a beaucoup parlé de cette taxe, il l'a déjà promise, il l'a même déjà dit au sein de l'Assemblée générale des Nations Unies les années précédentes, mais aujourd'hui on considère qu'il doit passer aux actes politiques. »

« Le **Fonds vert** a fixé à 100 milliards de dollars par an d'ici 2020, engagement pris à Copenhague en 2009, mais on y est pas encore malgré l'annonce en fin de semaine dernière d'une contribution chinoise de plus de 3 milliards de dollars ».

« Ce lundi, à la tribune de l'ONU, François Hollande annoncera de son côté l'engagement financier de la France, en comptant sur un effet d'entraînement. La COP 21 entre dans sa dernière ligne droite et son succès n'est pas encore acquis ».

Source : <http://www.rfi.fr/ameriques/20150927-francois-hollande-manoeuvre-onu-mobiliser-le-climat>

E. **Paris climat 2015 François Hollande ONU A la tribune de l'ONU, François Hollande mobilise sur le climat** - (Document RFI)

Par [RFI](#) Publié le 29-09-2015 Modifié le 29-09-2015 à 00:12

« Le président français François Hollande a lancé lundi 28 septembre à l'ONU un appel pressant aux dirigeants mondiaux pour qu'ils assurent le succès de la conférence climatique de Paris à la fin de l'année, dernière chance selon lui de sauver la planète. Les financements annuels de la France pour le climat passeront de trois milliards d'euros à plus de cinq milliards en 2020.

« Rien n'est gagné, mais tout reste possible. » A [deux mois de la COP21](#) de Paris, François Hollande met un coup de pression. Le dossier syrien mis à part, le climat était le deuxième sujet abordé François Hollande à la tribune de l'ONU, preuve de [l'importance](#) accordée tant au fond du problème du réchauffement... qu'à la réussite de [l'évènement](#) lui-même. François Hollande continue donc de souffler le chaud et le froid pour mobiliser la communauté internationale. La moitié des pays siégeant aux Nations unies a promis de réduire ses émissions de gaz à effet de serre, soit 90 pays représentant 80% des émissions mondiales.

La contribution financière de la France, actuellement de trois milliards d'euros par an, dépassera les cinq milliards par an en 2020 : « *La France doit montrer l'exemple, faire mieux que ses invités* », a insisté le chef de l'Etat.

Il a cependant souligné que « *les choses ont bien avancé* » et il a salué les « *déclarations très fortes des pays les plus responsables du réchauffement climatique, comme les Etats-Unis et la Chine* ». Pékin et Washington ont annoncé l'an dernier, respectivement, leur intention de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 26% à 28% d'ici 2025 par rapport à 2005 pour les États-Unis, et pour la Chine de [plafonner ses émissions](#) à l'horizon 2030 ».

L'Inde fait de la résistance à l'effort global

« Le secrétaire général de l'ONU, **Ban Ki-moon**, a lui aussi fait mention du climat dans une allocution volontariste mais très diplomatique : « *Le choix qui s'offre à nous est le suivant : revoir nos ambitions à la hausse, ou bien, en ce qui concerne le réchauffement climatique, risquer de dépasser le seuil de deux degrés que les scientifiques nous disent de ne pas franchir. Nous n'atteindrons les objectifs de développement durable quand nous serons mieux organisés. Faisons tomber les murs, soyons créatifs. Engageons les ministères et les autres institutions associées de poursuivre des objectifs contradictoires. Ne restons pas chacun dans notre coin, mais unissons nos forces, faisons bon usage de l'information dont nous disposons, planifions à long terme et ayons la volonté de faire les choses autrement.* »

« Parmi les pires pollueurs de la planète, seule l'Inde est à ce stade restée muette sur ses engagements chiffrés. Ce pays de plus d'un milliard d'habitants, qui refuse de sacrifier sa croissance économique sur l'autel du développement durable, a néanmoins assuré de sa bonne volonté lors de rencontres bilatérales avec le président Barack Obama et le président français. Le Premier ministre indien Narendra Modi a en particulier accepté de travailler avec la France, les Etats-Unis et Bill Gates pour augmenter les investissements publics et privés dans la recherche et développement des technologies vertes ».

Source : <http://www.rfi.fr/ameriques/20150928-paris-climat-2015-cop21-onu-francois-hollande-contribution-rechauffement>

[Retour au Sommaire](#)

Auteur : **Jacques HALLARD**, Ingénieur CNAM, consultant indépendant - 29/09/2015
Site **ISIAS** = Introduire les Sciences et les Intégrer dans des Alternatives Sociétales
<http://www.isias.lautre.net/>
Adresse : 585 Chemin du Malpas 13940 Mollégès France
Courriel : jacques.hallard921@orange.fr
Fichier : ISIAS Du global au local des citoyens et des institutions qui s'engagent et s'activent pour le climat et la transition énergétique et écologique.2

Cette étude est dédiée à **Christiane Hallard-Lauffenburger**, ex professeure des écoles, pour ses conseils, ses contributions et sa patience dans notre action citoyenne et bénévole.
